

F

L

A

S

H

103

VENTE PROMOTIONELLE  
d'ACCESSOIRES

trimestre  
été 1972

Toutes marques

Antibrouillard, Avertisseur, Autoradio, Antennes  
électriques, Vides-poches, Jantes sport,  
Longues portées, etc.

Accessoires OPEL

Antivol, Plafonnier, Cendrier, Butoirs,  
Montres, Bavettes, Embout d'échappement,  
Etc.

Pose gratuite

+ \* pour tout achat de 150F → 1 lavage gratuit  
pour tout achat de 350F → 1 vidange gratuite

AUTO-VENTE S.A.  
concessionnaire OPEL

81 51 06-132, Boulevard Laidherbe-59 CAMBRAI

A SAINT-MARTIN  
... Colette PARENT

MAROQUINERIE

VOYAGE

CADEAUX



10, RUE DES ROTISSEURS

CAMBRAI

A votre service dans toutes les circonstances de la vie

# BRUNIAUX-COTTON

L'ART ET LES FLEURS

3 MAGASINS

32, rue de la Herse - CAMBRAI  
Même magasin : Cité commerciale Martin-Martine

14, rue de la République  
IWUY

Toutes  
Confections  
Florales

ÉTAINS

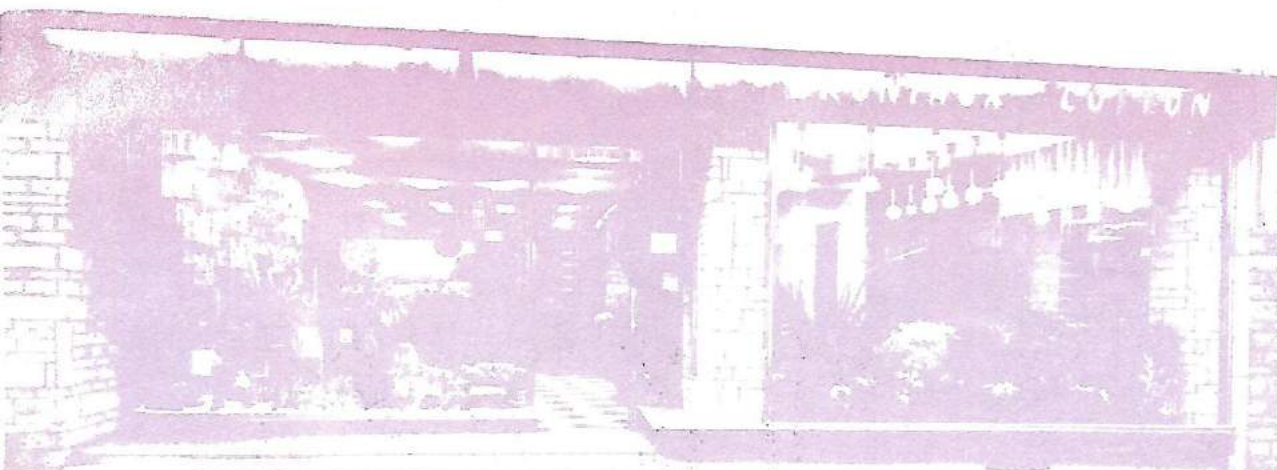
CRISTAUX

ALBATRE

OPALINE

Remise spéciale  
aux militaires

Tel: 81. 37. 64



# SOMMAIRE



LE MOT DU COLONEL	2
FLASH BASE	5
EQUIPE 103 : SPORT	17
VIRAGE 103 : ESSAI MANTA	18
LES UNIVERSITES AMERICAINES	21
LU POUR VOUS	23
LA MONNAIE	25
RAID SUR BRUNEVAL	27
CINE FLASH	31
THE NEW M.S.P. TRIBUNE	37
LES ENVAHISSEURS	37
LES PROPOS DE LA BALANCE	38
CARNETS	40

J.M. JACKSON LANG  
Cal FERMONT  
René ABAUTRET  
C/C DEQUIDT  
René ABAUTRET  
J.M. JACKSON LANG

Claude DESCAMPS



**"FLASH 103" GAZETTE DE LA B.A.103**  
ABONNEMENT ANNUEL (6numéros): 6F ; DE SOUTIEN : 10F  
C.C.P. 392.69 LILLE - FOYER DU SOLDAT DE LA B.A.103  
PHOTOS : SERVICE PHOTO B.A.103 . IMPRIMERIE OFFSET B.A.103

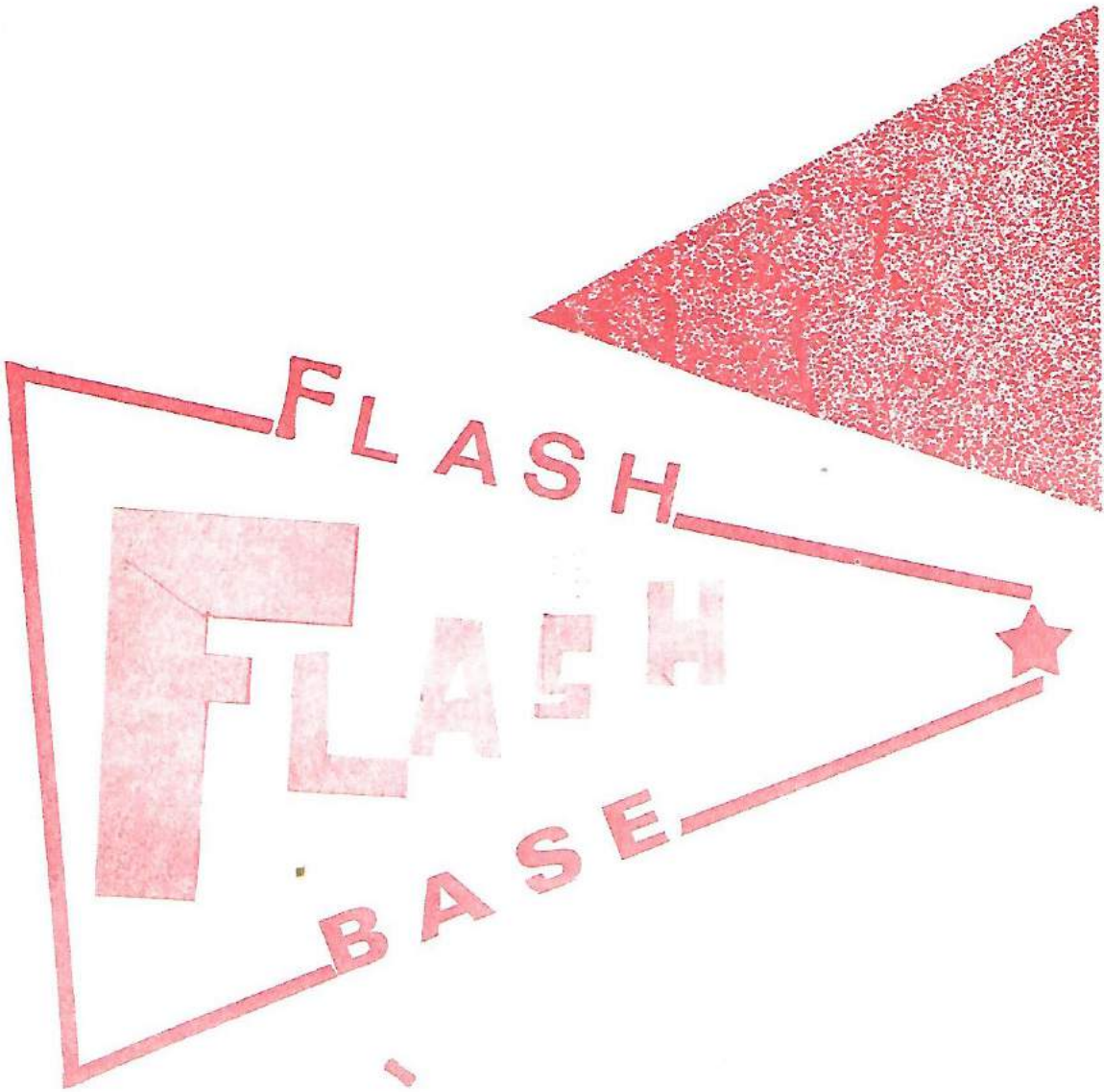
## *Le mot du Colonel*

Les mesures prises par le commandement, les actions conjointes des pilotes, des mécaniciens et des contrôleurs d'opérations font de la sécurité des vols une affaire vivante et finalement payante.

Il n'en est pas tout à fait de même dans le domaine de la sécurité routière où les mesures sont moins contraignantes et les actions plus décousues. C'est par la route, pourtant, que la Base a été endeuillée à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois ; c'est la route qui a causé à certains des difficultés physiques, financières ou même judiciaires ; c'est sur la route que le matériel a subi le plus de dégâts avec leurs conséquences en pertes de temps et d'argent.

Chacun doit prendre conscience de ce problème, devenu national. Chacun doit se sentir concerné et participer à sa solution.

Cela n'exclue pas les actions collectives. Je vous demande donc à tous de contribuer à faire du mois de mai, pour la Base, un mois sans accidents. Multipliez les précautions, refrenez vos ardeurs et celles des autres, veillez au bon état de vos véhicules, faites preuve d'imagination. Et que cette opération soit une réussite pour qu'il n'y ait, tout au long de l'année, que des mois de mai.



- B A S E -

10 février 1972:

## L'Armée de l'Air au service de la Nation

Un avion de transport "Nord 262" du Commandement des Transports Aériens Militaires (C.O.T.A.M.) venant de VILLACOUBLAY s'est posé sur la base de CAMBRAI-EPINAY pour prendre en charge un malade, afin de le transporter à HYERES.

Il s'agissait d'un enfant de 3 semaines, résidant à ARRAS, atteint de Mucovicirose et qui doit être soigné dans un hôpital spécialisé de GIENS.

Venu d'ARRAS, par ambulance, l'enfant a été accompagné pendant son transport aérien, par un médecin militaire et par une équipe spécialisée.

### Prise de Commandement du Capitaine SERRES



Le 11 Février, sur la Base Aérienne 103, une cérémonie officielle, présidée par le Lieutenant-Colonel BONNET, Commandant P.I. la Base aérienne 103 a marqué la prise de commandement de l'Escadron de Maintenance Technique 08/012, par le Capitaine SERES qui remplace le Capitaine HUSSON, muté à l'Antenne "Air" des Etablissements DASSAULT à BORDEAUX.

Pendant que les troupes aux ordres du Lieutenant BLAS présentaient les armes, le Commandant BLANLUET, Commandant la 12<sup>e</sup> E.C. prononça la formule rituelle de prise de commandement.

#### BIOGRAPHIE DU CAPITAINE SERES NOUVEAU COMMANDANT DE L'ESCADRON DE MAINTENANCE TECHNIQUE 08/012.

Le Capitaine SERES Robert est natif d'ESCOURCE (Landes) Il est entré à l'Ecole de l'Air de SALON DE PROVENCE en 1955.

De 1959 à 1961, il a été affecté à l'Escadron d'entretien et de réparations de matériels aériens à LUXEUIL.

Il a ensuite servi pendant un an à BREMGARTEN (Allemagne) avant de rejoindre en 1962 la Direction Centrale du Matériel de l'Armée de l'Air à PARIS.

En 1969, il est affecté au Commandement des Moyens Techniques de la Base de Bordeaux qu'il quitte en Août 1971, pour prendre le poste de chef de section "Matériel servitude", à la Direction Technique de l'Etat Major de la 2<sup>e</sup> Région Aérienne, avant de rejoindre la B.A. 103.

21 février 1972

Un groupe de Conseillers d'orientation du  
Ministère de l'Éducation Nationale en visite sur la Base

Un groupe de conseillers d'orientation de l'Éducation Nationale, a visité la Base Aérienne de CAMBRAI-EPINOY. Il était composé de Monsieur DUBRULLE directeur du Centre d'Information et d'Orientation d'ARRAS, accompagné de ses adjoints Messieurs GARBE et DAUBRESSE, de Mademoiselle BLAISE auxquels s'étaient joints Monsieur GRAU, principal du C.E.S. de Marquion, Monsieur PEUGNET, professeur délégué à l'information, Monsieur DUFOUR, psychologue de l'Association pour la formation professionnelle des Adultes.

Les visiteurs se sont rendus successivement à la Tour de Contrôle, à la Station Météorologique Militaire, à l'Escadron de Chasse 01/012, "Cambrésis" et dans les ateliers spécialisés pour la réparation des matériels aériens.

Accueillis par le Capitaine BODOUX, chef de l'Antenne de Documentation "Air" de LILLE et par le Lieutenant LEFRANC officier des relations publiques de la Base aérienne 103, les conseillers d'orientations ont pu se rendre compte des nombreuses carrières offertes par l'Armée de l'Air grâce aux exposés qui leur ont été faits par les chefs des unités visitées et aux présentations des différents matériels en service et en particulier des matériels opérationnels (avions, radars, etc...)

PROMOTION A LA BRIGADE DE LA GENDARMERIE DE L'AIR

-o0o-o0o-

Le 14 Avril, l'Adjudant-Chef Maurice BRUN et le Maréchal des Logis Chef Charles MAGNE fêtaient leur récente promotion à leur grade respectif.

Au pot traditionnel, on notait la présence du Colonel DECHELETTE, Commandant la Base Aérienne 103, Du Lieutenant-Colonel BONNET, Commandant en second, Des Commandants CHERPENTIER et PLANTIER et d'autres personnalités civiles et militaires.

## Présentation au drapeau des Jeunes Recrues

72/02

Une prise d'Armes s'est déroulée sur les pistes de la Base Aérienne 103 à l'occasion de la présentation au Drapeau de la 12<sup>e</sup> Escadre de Chasse, des jeunes recrues du contingent 72/02.

On notait la présence lors de cette cérémonie de Messieurs DESGRANGES, sous-préfet de Cambrai, GERNEZ, Député-maire de Cambrai, DURIEUX, député du Nord, HUREZ maire d'Haynecourt, LAURENT maire d'Epinoy, LEMAIRE maire de Fontaine au Pire, du Lieutenant Colonel DUTORDOIR commandant d'Armes, du Lieutenant Colonel LEJEUNE commandant le 7<sup>e</sup> Régiment de chasseurs d'ARRAS.

En présence de nombreux parents et amis des jeunes recrues, le Colonel DECHELETTE, a d'abord passé les troupes en revue, accompagné par le Commandant GONNET, commandant l'Escadron de Chasse 01 / 012.

Il prit ensuite la parole pour inviter les jeunes appelés de ce contingent à rester fidèles au Drapeau, symbole de la grandeur du pays et du sacrifice de ceux qui tombèrent pour le défendre.



Les jeunes soldats furent ensuite présentés au Drapeau de la 12<sup>e</sup> Escadre de Chasse, qui, encadré par deux sections d'honneur, s'était placé face aux troupes.

Précédées par la Musique de la 2<sup>e</sup> Région Aérienne, les troupes, aux ordres du Commandant GONNET secondé par le Lieutenant JEAN-JOSEPH, directeur des cours du Centre d'Instruction Militaire, défilèrent, mettant fin ainsi à cette cérémonie.

Un vin d'honneur offert par la base, réunit ensuite les jeunes recrues et leur famille, au cours duquel le Colonel DECHELETTE remercia les personnalités et les familles de leur présence et souligna l'excellente tenue des troupes lors de la cérémonie.



21 février 1972

## EXPO F.P.A.

En collaboration avec le Ministère d'Etat chargé de la Défense Nationale, le Ministère du Travail, de l'emploi et de la population et le Directeur de l'A.F.P.A. organisent sur les Bases de la 2<sup>e</sup> Région Aérienne, une exposition itinérante d'information sur la formation professionnelle des adultes.

Cette exposition qui associe les Armées à l'effort de formation des travailleurs poursuit un double but :

- faire connaître les buts et les moyens de l'A.F.P.A.
- faire prendre conscience aux appelés des problèmes professionnels qui risquent de se poser à leur libération et leur indiquer les moyens que la FPA peut leur apporter.

Au cours de l'inauguration de l'exposition, on notait en particulier la présence de :

MM. DESGRANGES sous-préfet de CAMBRAI

DURIEUX Député du Nord

HUREZ Maire d'Haynecourt

LAURENT Maire d'Epinoy

LEMAIRE Maire de Fontaine-au-Pire

Le Lieutenant Colonel DUTORDOIR, Commandant d'Armes de CAMBRAI.

Les différents chefs de Moyens et Commandants d'Unités de la Base Le Colonel DECHELETTE, commandant la Base Aérienne 103 prit d'abord la parole pour faire ressortir le rôle de l'Armée dans la promotion sociale des appelés du contingent, et remercia les organisateurs de l'exposition itinérante de la F.P.A. pour l'aide apportée dans ce domaine. Il fit ensuite le bilan des stages qui seront effectués par les appelés en 1972, dans les Centres de Formation.

Monsieur BARATTE, directeur du Centre F.P.A. de Cantin définit ensuite les objectifs de la F.P.A. et exposa les moyens, dont il dispose, il indiqua également les résultats obtenus.

Monsieur ARNAUD, présenta à l'assistance les différents panneaux consacrés aux multiples sections de la F.P.A.



3 mars 1972

## Groupe visiteurs Officiers

Un groupe de 80 officiers inter-prêtes, d'active et de réserve appartenant au Centre de Langues et études étrangères militaires de PARIS a visité la Base Aérienne 103.

Ces visiteurs étaient placés sous la conduite du Colonel DE LENCQUENSAINS, Directeur du Centre et des Commandants MASSAULT et LAUTIER, ses adjoints.

Après avoir entendu un exposé fait par le Colonel DECHELETTE, commandant la B.A. 103, sur l'organisation et les missions de cette base. Les officiers inter-prêtes ont été conduits dans les différentes unités, afin d'y voir les matériels en service et les moyens mis en place pour les utiliser et les maintenir en état.



8 mars 1972

## Un réserviste à l'honneur

L'Union des Officiers et la Fédération des Sous-Officiers du Nord et du Pas de Calais avaient organisé le 18 et 19 Mars, avec le soutien matériel du 43° R.I., un concours de tir pour les cadres de réserve de la 21° D.M. Le concours optint un vif succès. 300 tireurs sélectionnés parmi les meilleurs effectuèrent des tirs de précision et de vitesse au fusil MAS 49/56 et au pistolet MAC 50.

C'est avec plaisir que nous apprenons que le Commandant THIRIEZ, du C.A.P.I.R. de Lille seul tireur "air" a avoir participé à ce concours s'est classé 1er au tir de précision avec pistolet automatique, 3e au tir de vitesse avec fusil, et qu'il a grandement contribué à la victoire de son équipe celle de LILLE 1.

La remise des prix eu lieu le Dimanche 19 vers 18 heures, en présence du Général BERTHET commandant la 21° D.M., de Monsieur FLORIN, adjoint au Maire de TOURCOING, de Monsieur ZAMOLO, Président des Officiers de Réserve de la 21° D.M., des Présidents d'Association d'officiers et de sous-officiers de la Région et de Monsieur BEGHIN, président du Tir national de Tourcoing.

8 mars 1972

## Pot du Lieutenant-Colonel DEROIDE

Une sympathique manifestation a eu lieu le Vendredi 10 Mars au Foyer du Soldat de la B . A. 103 à l'occasion de la promotion de divers officiers de Réserve.

Nouvellement promu depuis octobre dernier, le Lieutenant-Colonel présenta ses camarades aux officiers présents au nombre desquels on notait la présence du Colonel DECHELETTE, commandant la Base, du Lieutenant Colonel BONNET, commandant en second, des différents chefs de Moyens et commandants d'Unités, de nombreux officiers, du Commandant RIBEAUCOURT, Commandant le C.A.P.I.R. de Cambrai et les Réservistes, M.MASSIN, président de l'A.N.S.O.R.A.A.



Ont accédés au grade supérieur:

- Le Commandant COTTIN, officier mécanicien
- Le Commandant THIRIEZ, responsable régional interarmées du tir à l'U.N.O.R.
- Le Commandant MAMDY, commandant la section aérienne territoriale
- le Capitaine WATINE, pilote à la S.A.T.
- Le Capitaine TIBERGHIEU, observateur à la S.A.T.
- Le Capitaine DUGAS, du C.A.P.I.R. de Cambrai
- Le S/Lieutenant LESAGE pilote à la S.A.T.

---

## Réserves

Le Samedi 13 Novembre 1971, s'est déroulé l'Assemblée Générale de l'A.N.S.O.R.A.A. à Paris.

Au cours de cette réunion le sergent de réserve CYFFERS Charles, vice président de la Section Roubaix Tourcoing a été nommé membre du Bureau National.

12 et 13 mars 1972

## L' I.G.A.A.



Le Général d'Armée Aérienne MADON , Inspecteur Général de l'Armée de l'Air et son Etat-Major se sont rendus les 12 et 13 janvier sur la Base Aérienne de CAMBRAI.

Le Général MADON a été accueilli à sa descente d'avion par le Général de Corps Aérien DELACHENAL commandant la 2° Région Aérienne, le Général de Brigade Aérienne PERSEVAL adjoint au Général commandant la Défense Aérienne, le Général de Brigade Aérienne SAINT MACARY, adjoint opérationnel au Général commandant la 2° Région Aérienne et commandant la Zone de Défense Aérienne Nord le Colonel DECHELETTE, commandant la Base Aérienne 103.

Après les exposés de présentation , le Général MADON a inspecté les diverses unités de la Base et en particulier la 12° Escadre de Chasse et le GERMAS 15 / 012.

DERNIERE MINUTE... DERNIERE MINUTE... DERNIERE MINUTE... DERNIERE MINUTE... DERNIERE MINUTE ...DE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la route meurtrière vient de frapper cruellement la famille et le Général d'Armée Aérienne Michel MADON. L'épouse du Général devait succomber dans l'accident, tandis qu'il était transporté à l'hôpital dans un état grave. La Base Aérienne 103 tient à l'assurer en ces circonstances tragiques de sa respectueuse sympathie.

21 mars 1972

## Concours photographique

Les services de la "Promotion Sociale" de la Base Aérienne 103 avaient organisé un grand concours photographique doté de nombreux prix.

Mardi après-midi, le jury composé du Colonel DECHELETTE, commandant la B.A. 103, de M. BINET, directeur des Beaux Arts de CAMBRAI, de M. CHATELAIN, photographe à CAMBRAI et de l'Adjudant RICHARD, chef du service photo de la Base, avait la lourde tâche de choisir les meilleurs clichés parmi les 34 photographies remarquables qui avaient été retenues et exposées.

Les organisateurs de ce grand concours avaient prévu de décerner des "Prix artistiques" récompensant les efforts de recherche dans le thème et la composition du cliché et des "Prix techniques" primant la qualité dans la prise de vue, le développement et le tirage sur papier.

Les résultats furent les suivants :

- |                    |                  |
|--------------------|------------------|
| 1° Prix artistique | SGT ROY          |
| 2° Prix artistique | 2° CL. DENOYELLE |
| 3° Prix artistique | C/C DEQUIDT      |
| 1° Prix technique  | 2° CL. LAMY      |
| 2° Prix technique  | 1° CL. MICHIELS  |
| 3° Prix technique  | SGT BEN SADOUN   |

Le Colonel procéda ensuite à la remise des prix. Il félicita vivement les lauréats, remercia chaleureusement le jury de sa participation et le Capitaine PIGNIER (responsable de la promotion sociale) pour l'excellente organisation de ce concours.



## Des F5 Norvégiens dans le ciel de Cambrai

Un échange d'escadrons a eu lieu entre le 336° Escadron de RYGGE (Norvège) et l'Escadron 02/012 CORNOUAILLE (Cambrai), du 13 au 22 Mars 1972.

Le soleil était au rendez-vous, et de nombreux vols ont pu être effectués par les deux détachements, ce qui a permis aux pilotes et aux mécanos de deux nations de confronter leurs méthodes de travail, et de resserrer les liens d'amitié existant entre les deux armées de l'air.



## ~~~~~ Départs en retraite à la B.A.103 ~~~~~

Le 1 Janvier, se sont déroulés sur la Base aérienne 103, deux manifestations de sympathie à l'occasion du départ des Adjudants Chefs DELOFFRE Paul et KLAFCZYNSKI Georges admis à la retraite sur leur demande.

A l'issue du traditionnel "pot" de départ, des cadeaux furent offerts aux intéressés par les personnels de la Section des Transmissions Base et des Moyens Généraux 40/103, unités dans lesquelles servaient les partants.

Le Colonel DECHELETTE commandant la B.A. 103 et le Commandant GLORIAN chef des Moyens Généraux 40/103 assistaient à ces réceptions, entourés de nombreux officiers et sous-officiers représentant les différents services de la Base.

Une manifestation de sympathie a marqué le départ en retraite de l'Adjudant chef BOUDINEAU, affecté depuis 2 ans et 1/2 à la Base aérienne 103, où il assurait les fonctions d'adjoint au chef du service chargé de l'infrastructure de cet aérodrome.

Aussi, l'Adjudant-chef BOUDINEAU était-il bien connu des entrepreneurs avec qui il entretenait des relations d'affaires pour les multiples travaux qui étaient réalisés sur la Base.

Après avoir fait un séjour de 3 ans en Algérie, de 1951 à 1954, l'intéressé est muté en Indochine (Sud-Vietnam), où il fit campagne jusqu'en 1956.

Dès son retour en Métropole, il est affecté à la Base de NIMES qu'il quitte en 1962 pour rejoindre le Centre Interarmée d'Essais d'engins spéciaux de COMB-BOCHER (Territoire du Sud Algérien).

En 1967, il est envoyé dans le Territoire Français des AFARS et des ISSAS (SOMALIES), où il s'occupe particulièrement du problème d'infrastructure à la Base aérienne de DJIBOUTI. Il rentre en France en 1969 et est affecté à la Base de CAMBRAI.

### X X X

L'Adjudant chef DELOFFRE est breveté "CADRE DE MAITRISE" Radio et titulaire de la Médaille Militaire.

Il réside actuellement à NEUVILLE ST REMY.

L'Adjudant chef DELOFFRE est né à BERTRY le 2 décembre 1926. Il entre dans l'Armée de l'Air en 1945 et sert au Maroc de janvier 1945 à octobre 1948. Rentre en Métropole il suit les stages de spécialisation de Mécanicien Radio à l'Ecole de NIMES et d'AUXERRE d'où il sort en 1950 pour être affecté à la Base aérienne de MONT DE MARSAN.

Affecté pour la première fois à la Base aérienne de CAMBRAI en 1956, il dirige l'Atelier de dépannage radio bord de la Base. Volontaire pour un séjour de maintien de l'ordre en A.F.N., il rejoint l'Algérie en 1959 et revient à la BA.103 en octobre 1960.

Affecté sur sa demande en Allemagne il rejoint une unité spécialisée en Novembre 1963 et rentre en France à la B.A. 128 de METZ en juillet 66.

En juin 1971 il est à nouveau affecté sur sa demande à la Base aérienne 103 de CAMBRAI, où il dirige la Section Radio de la Section de Transmissions de Base.

### BIOGRAPHIE DE L'ADJUDANT CHEF DELOFFRE

L'Adjudant chef DELOFFRE est né à BERTRY le 2 décembre 1926. Il entre dans l'Armée de l'Air en 1945 et sert au Maroc de janvier 1945 à octobre 1948. Rentre en Métropole il suit les stages de spécialisation de Mécanicien Radio à l'Ecole de NIMES et d'AUXERRE d'où il sort en 1950 pour être affecté à la Base aérienne de MONT DE MARSAN.

Affecté pour la première fois à la Base aérienne de CAMBRAI en 1956, il dirige l'Atelier de dépannage radio bord de la Base. Volontaire pour un séjour de maintien de l'ordre en A.F.N., il rejoint l'Algérie en 1959 et revient à la BA.103 en octobre 1960.

Affecté sur sa demande en Allemagne il rejoint une unité spécialisée en Novembre 1963 et rentre en France à la B.A. 128 de METZ en juillet 66.

En juin 1971 il est à nouveau affecté à la Base aérienne 103 où il occupe le poste de responsable de l'encadrement des jeunes recrues sortant du Centre d'Instruction Militaire.

L'Adjudant-chef KLAFCZYNSKI qui est breveté "Cadre de Maîtrise" dans la spécialité "Fusilier Commando" est titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de la Valeur Militaire avec une citation à l'ordre de la Brigade aérienne.

Il réside actuellement à BREBIERES (62)

### BIOGRAPHIE DE L'ADJUDANT CHEF KLAFCZYNSKI

L'Adjudant chef KLAFCZYNSKI est né à HAUBOURDIN en 1935. Il est entré dans l'Armée de l'Air en 1954. Affecté d'abord à la Base d'Orange, il rejoint une première fois la Base de CAMBRAI en 1957. Volontaire pour les opérations de maintien de l'ordre en A.F.N., il rejoint l'Algérie en 1959 pour un séjour de 30 mois à l'issue duquel il est envoyé à STEL-TEM et à LAHR (Allemagne) jusqu'en 1964.

Il effectue alors un séjour de 25 mois à la Base d'IVATO (Madagascar) puis rejoint le Ministère de l'Air pour une durée de 2 ans.

En 1969 il est à nouveau affecté à la Base aérienne 103 où il occupait jusqu'à présent le poste de responsable de l'encadrement des jeunes recrues sortant du Centre d'Instruction Militaire.

Breveté cadre de maîtrise dans la spécialité "Entretien des Bases", l'Adjudant-chef BOUDINEAU nommé à ce grade depuis le 1er Janvier 1968 est titulaire de la médaille militaire.

#### BIOGRAPHIE DE L'ADJUDANT-CHEF MARCHELEK Albert

Né en 1927 à Valenciennes, l'Adjudant-Chef MARCHELEK est entré dans l'Armée de l'Air en 1945 par engagement volontaire.

Après avoir été affecté aux bases de ROCHEFORT et d'AVORD, il a été envoyé en Extrême Orient en 1948.

Rapatrié en 1950, il est alors affecté à la 33<sup>e</sup> Escadre à Cognac qu'il quitte en 1953 pour rejoindre une première fois la base de Cambrai.

Volontaire pour servir en AOF, il est affecté à la Base de DAKAR en 1959.

Il rentre en France en 1962 pour servir à nouveau à la B.A. 103 où il occupe actuellement le poste d'adjoint au chef du Magasin général d'habillement.

Breveté "Cadre de Maîtrise" dans la spécialité "Comptabilité" l'Adjudant - Chef MARCHELEK nommé à ce grade depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1969, est titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix du Combattant, de la Médaille commémorative "Extrême Orient".

Une manifestation de sympathie a marqué le départ de ce sous-officier le 28 Février en présence du Colonel DECHELETTE, commandant la Base, du Commandant PLANTIER, Chef des M.A. 30/103 et de nombreux officiers et sous-officiers de la Base, des cadeaux furent offerts à l'intéressé par ses nombreux amis.

#### DEPART EN RETRAITE A LA BRIGADE DE LA GENDARMERIE DE L'AIR

Le 27 Janvier, une manifestation de sympathie marquait le départ en retraite du Gendarme LEFEBVRE Ernest affecté à la Brigade "Air de la Base de CAMBRAI - depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 1959.

Né le 20 Août 1920 à WARGNIES LE GRAND (Nord) le Gendarme LEFEBVRE a été - nommé élève gendarme en Mars 1944 et affecté successivement aux brigades de CALAIS (1945), BERLAIMONT (1948) et MARCOING (1957).

Il est officier de police judiciaire depuis 1951 et titulaire de la Médaille Militaire et de la Médaille commémorative de la Libération.





## Manifestation de sympathie à l'occasion du départ du Commandant GLORIAN

Le 13 après midi, au foyer du soldat de la Base Aérienne 103, les nombreux amis du CDT GLORIAN s'étaient réunis à l'occasion de son départ en retraite. On notait la présence du Colonel DECHELETTE, commandant la B.A. 103, du Lt Colonel BONNET, commandant en second, du Lt Colonel SAMOYAULT, chef des Moyens Techniques, du CDT BLANLUET, Commandant la 12° E.C., du CDT ARRAULT, chef de l'E.B., de Monsieur ANGLADE, représentant Monsieur DESGRANGES, sous préfet, de Monsieur GERNEZ, député Maire de Cambrai et de nombreuses personnalités civiles ou militaires. Le Colonel DECHELETTE rappela la carrière du CDT GLORIAN. Celui-ci prit la parole pour remercier ceux qui étaient présents à cette manifestation de sympathie et présenta son successeur, le CDT René BERGES à qui nous souhaitons la bienvenue sur la Base.

### BIOGRAPHIE DU COMMANDANT RENE GLORIAN

Né le 13 Avril 1918 à BERCK/MER, André GLORIAN est incorporé le 03.11.38, il est mobilisé en 1939 et participe à la Campagne de France. A la fin des hostilités, il souscrit un engagement et gravit un à un les échelons du corps des sous-officiers de l'Armée de l'Air.

Il sert 7 ans en Afrique Occidentale et, ayant été reçu à l'examen probatoire des sous-officiers d'active candidats au grade de sous-lieutenant il est promu à ce grade en 1955 et nommé Lieutenant deux ans plus tard.

Il dirige ensuite la Maison de l'Air de Lille et les éléments Air de LILLE-LESQUIN.

Il est Capitaine depuis peu quand en 1961 il s'embarque pour Alger. Il y reste deux ans puis rentre en Métropole pour être officier adjoint au Cdt de la Base de CAMBRAI et chef du Secteur Social des Armées à AMIENS.

Il accède au grade de Commandant en 1968, et arrive un an plus tard à la Base aérienne 103 de CAMBRAI-EPINOY pour y exercer les fonctions de chef des Moyens Généraux.

Le Commandant GLORIAN a été fait chevalier de la Légion d'honneur, et Chevalier dans l'Ordre de l'Etoile Noire du Bénin.

Il s'est vu décerner la Médaille Militaire, la Croix de la Valeur Militaire et la croix du Combattant.

Il a été également cité à l'Ordre de l'Armée de mer et à l'Ordre de la Brigade Aérienne.

### BIOGRAPHIE DU COMMANDANT RENE BERGES

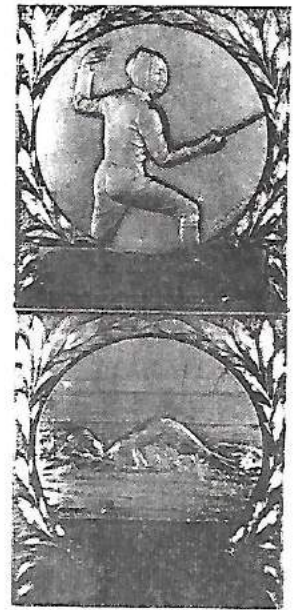
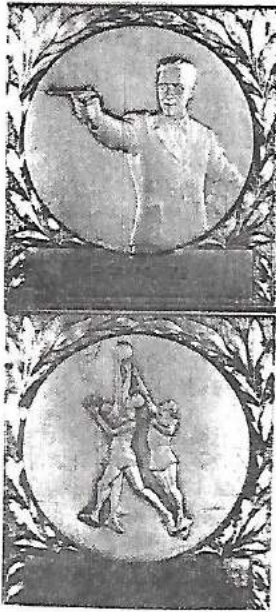
Il entre à l'Ecole de l'Air en 1954 et en sort deux ans plus tard avec le grade de Sous-Lieutenant d'Active.

Il sert successivement à SAINT ASTIER, BLIDA (Algérie), et Contrexeville avant d'être promu au grade de Capitaine en 1963. Il est reclassé dans la spécialité Etat-Major et est affecté au 1° Bureau de l'Etat Major de l'Armée de l'Air.

En 1965, il est désigné comme chef du Cabinet et Adjoint Air de l'Amiral Commandant Suprême des forces du Pacifique à NOUMEA en Nouvelle Calédonie. A son retour en Métropole, 3 ans plus tard, il occupe le poste d'Officier adjoint à la Base aérienne de CREIL et, en 1970, peu après sa promotion au grade de Commandant, il devient chef des Moyens Généraux à la Base de DOUL-LENS.



# pam 72



Du 27 au 30 Mars 1972 s'est déroulé à la B.A. 112 de Reims le Championnat CAFDA du Pentathlon aéronautique militaire (PAM)

Cinq équipes de 4 concurrents participaient à ce challenge inter-escadres :

- la 5<sup>o</sup> Escadre de Chasse d'Orange
- la 10<sup>o</sup> Escadre de Chasse de Creil
- la 62<sup>o</sup> Escadre de Transport de REims (équipe invitée)
- la 30<sup>o</sup> Escadre de Chasse de Reims
- la 12<sup>o</sup> Escadre de Chasse de CAMBRAI

Les représentants de cette dernière équipe ont remporté quatre épreuves :

LTT JULIEN EC 1/12 : 1<sup>o</sup> en Basket et en Escrime

S/C CREMERS EC 1/12 : 1<sup>o</sup> en Natation

S/C DROUARD MO 05/103 : 1<sup>o</sup> en Tir



CHAMPIONNAT INTER-UNITE DE SPORT COLLECTIF 1972

CLASSEMENT PROVISOIRE DES POULES EN DATE AU 13/4/72

FOOT BALL

Poule 1

Classement	Equipe	M.Joués	G	N	P	Pts	BP	BC
1	MO1	4	4	-	-	12	23	2
2	FTA	4	2	-	2	8	13	13
3	EB1	3	1	1	1	6	7	9
4	MT	3	2	-	1	5	8	7
5	MSP2	3	-	1	2	4	5	12
6	GERMAS2	3	-	-	3	3	2	15

Poule 2

1	MGX/MA	3	3	-	-	9	20	4
2	GERMAS1	2	2	-	-	6	5	2
3	MSP1	3	1	-	2	5	3	10
4	EB2	2	-	-	2	2	4	17
5	MT2	2	-	-	2	2	3	12

TENNIS DE TABLE

Poule 1

Classement	Equipe	J	G	N	P	Pts	Pour	Contre
1	EB1	3	3	-	-	9	23	7
2	GERMAS	3	2	-	1	7	17	13
3	MT3	2	1	-	1	4	6	14
4	MSP1	2	-	-	2	2	8	12
5	FTA	2	-	-	2	2	6	14

Poule 2

1	MO1	3	3	-	-	9	30	0
2	MT1	3	2	-	1	7	16	14
3	EB3	2	1	-	1	4	7	13
4	MSP2	2	-	-	2	2	5	15
5	MGX/MA 2	2	-	-	2	2	2	18

Poule 3

1	MGX/MA 1	2	2	-	-	6	17	3
2	EB2	2	1	-	1	4	11	9
3	MO2	1	-	-	1	1	8	2
4	MT2	1	-	-	1	1	0	10

# L'ÉQUIPE

103

## RUGBY

Classement	E	Joués	G	N	p	Forfait	Pts	EP	EC
1er	MGX/MA	3	2	-	1	-	7	31	9
2	GERMAS	2	2	-	-	-	6	15	0
3	MO	2	2-	-	-	-	6	12	3
4	MSP	2	-	-	2	-	2	3	18
5	EB	3	-	-	2	1	2	3	31

## Basket

1er	MT	3	3	-	-	-	9	155	102
2	MGX/MA	2	2	-	-	-	6	116	49
3	MO	3	1	-	2	-	5	90	94
4	MSP	2	1	-	1	-	4	96	73
5	EB	3	1	-	1	1	4	50	135
6	GERMAS	3	-	-	3	-	3	88	143

## Hand-ball

Poule 1							Buts Pour	Buts Contre	
1er	EB	2	2	-	-	-	6	38	8
2	MSP.1	2	1	-	1	-	4	12	17
3	GERMAS	1	-	-	1	-	1	5	8
4	FTA	1	-	-	1	-	1	4	27

## Hand-ball

Poule 2							Buts Pour	Buts Contre	
1	MGX/MA	1	1	-	-	-	3	18	8
2	MO	1	1	-	-	-	3	10	3
3	MSP 2	2	1	-	2	-	2	11	28

## Volley ball Poule 1

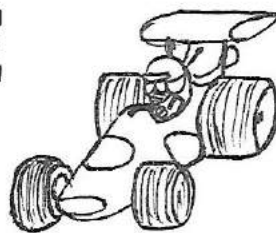
							Sets Pour	Sets Contre	
1	MSP1	3	3	-	-	-	9	9	2
2	GERMAS	2	1	-	1	-	4	5	3
3	MGX/MA	1	1	-	-	-	3	3	0
4	EB2	3	-	-	3	-	3	0	9
5	MT3	1	-	-	1	-	1	0	3

## Poule 2

1	MO	3	3	-	-	-	9	9	2
2	EB1	3	2	-	1	-	7	7	3
3	MSP2	3	2	-	1	-	7	7	5
4	MT2	3	1	-	2	-	5	5	6
5	MT1	4	-	-	1	3	1	0	12

# VIRAGE 103

par Jean Michel JACKSON LANG



## ESSAI : MANTA S

Grâce à l'amabilité du concessionnaire Opel de Cambrai, nous avons pu essayer une des dernières nées de la firme, la Manta, Coupé à vocation sportive, qui répond bien à ce qu'il dit être. Le premier contact est positif. Ligne "Fast-back", avant plongeant et arrière tronqué. L'intérieur est accueillant et confortable. Sièges baquets à position réglable (jusqu'à la position couchette) au millimètre près. Le tableau de bord est clair et fonctionnel. Compteur de vitesse, montre (compte-tours option). Tous les autres

la place pour leurs genoux sans pour autant être pliés en deux. Seul détail négatif à mon sens, la vision 3/4 arrière pour se garer. Pour un débutant, il est recommandé de faire très attention. Pour les autres visibilité, il n'y a rien à redire. Contact, le moteur est ultrasilencieux, pas de pétarades du type "tape à l'oeil", mais une mécanique prête à tout, comme je pourrais m'en rendre compte plus tard. La boîte, très sélective, passe en douceur.

Direction Douai, à la sortie de Neuville St Rémy, les choses sérieuses commencent. Première recourbe à 110, la seconde négociée à 120 km/h, la voiture ne bouge pas et c'est à 140 km/h que nous absorbons la 3e. Toutes vitres ouvertes, nous pouvons parler sans avoir à hurler. Dans les virages serrés, la Manta affirme sa vo-

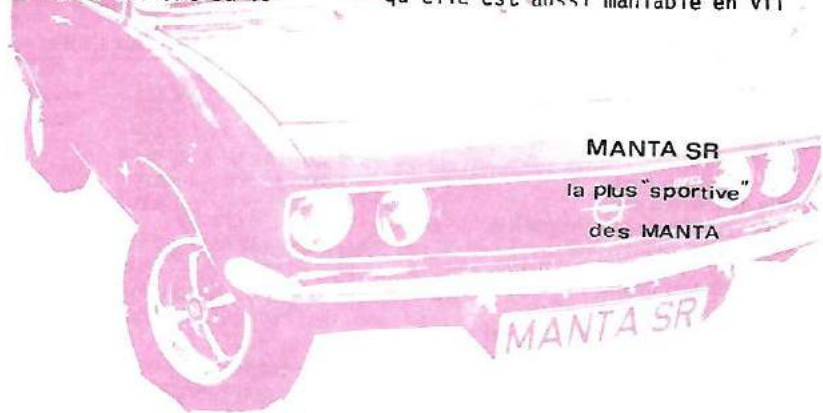
Sur la ligne droite en direction de Douai, un galop d'essais, nous nous retrouvons à 180 km/h sans accrocs et sans effort du moteur. Même à grande vitesse, c'est toujours le même ronronnement qui nous accompagne. La voiture se tient très bien et toujours avec la même souplesse et douceur. Un tracteur surgit à droite, coup de frein sec, elle se contente de s'écraser sans dévier d'un millimètre, reprise sur la 3e à 80 km/h, aucun essoufflement du moteur. Demi-tour, maintenant nous filons la torturer sur les pavés du Nord. Petit festival de 4e en 3e et double débrayage en voltige. Si ce n'est le hurlement des carcasses radiales dont la voiture était chaussée; rien à redire sur la tenue de route. Retour au garage après un petit tour dans Cambrai, où elle montre qu'elle est aussi maniable en vil-

voyeurs sont groupés dans un troisième cadran? Dispositif anti-reflets par renforcement dans la planche de bord. Gadget utile, un voyant de frein à main. Dès le contact mis, un voyant rouge s'allume sur le tableau de bord, à l'attention exclusive des étourdis. Le levier de vitesse tombe là où l'on s'attend à le trouver. Le volant est lui de petit diamètre, avec les branches en V inversé, ce qui permet une lecture parfaite des instruments de bord. Pour les fumeurs, un allume cigares, chose rare qui doit être signalée, est placé sur la console centrale. (fini les acrobaties pour allumer une cigarette. Les passagers n'ont pas été oubliés; à l'arrière, ils trouveront de

l'ation de sportive. Elle accepte sans broncher que l'on "travaille" de la boîte de vitesse. Boîte d'ailleurs bien étagée :

1ère	2e	3e	4e
40KM/H	90KM/H	130/140 KM/H	175KM/H

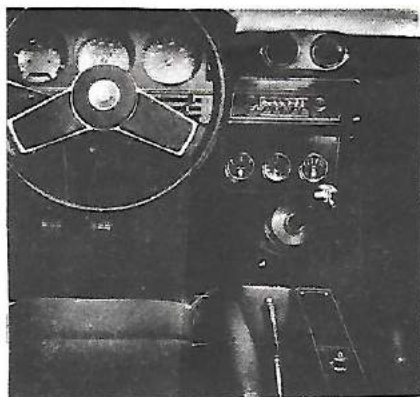
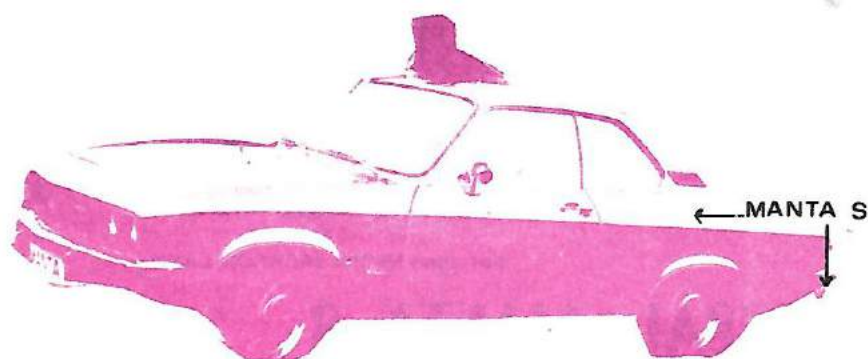
le que sur route. Point de vue sécurité, c'est une voiture complète. Sa suspension avant à géométrie moderne, lui donne cette tenue de route sans bavures, sur tous les terrains. Double circuit de freinage assisté par un servo frein de 7 pouces. Disques à étriers à l'avant. Tambours à l'arrière. Le train arrière est à



MANTA SR  
la plus "sportive"  
des MANTA

guidage précis, pour maintenir constantes la voie et la chasse. Il est à contrôle triangulé, avec ressorts hélicoïdaux, amortisseurs télescopiques verticaux et barre Panhard extra-longue. La caisse est toute acier, autopor-teuse à éléments avant et arrière déformables et habitacle rigide.

En conclusion, on ne s'avancera pas beaucoup en disant que la Manta est une voiture complète et compétitive. Au point de vue mécanique, sécurité et habitabilité, un bon point. Pour le prix aussi, Pour 14 470 F vous avez une 7 CV qui peut être soit le coupé sportif dont vous rêvez où la familia le dont vous avez besoin. Là aussi un bon point.



#### FICHE TECHNIQUE DES DIFFERENTS MODELES "MANTA"

	14 470 Manta 7 CV Moteur 1,2 S	15 380 Manta Luxe 7 CV Moteur 1,2 S	14 970 Manta 9 CV Moteur 1,6 S	15 880 Manta Luxe 9 CV Moteur 1,6 S	16 630 Manta Luxe 11 CV Moteur 1,9 S	17 400 Manta Luxe SR 11 CV Moteur 1,9 S
<b>Prix départ</b>						
<b>† forfait livraison</b>						
<b>Dimensions et poids</b>						
Longueur HT (en mm)	4 292	4 343	4 292	4 343	4 353	4 343
Largeur HT (en mm)	1 626	1 632	1 626	1 632	1 632	1 632
Hauteur HT (en mm)	1 302	1 302	1 302	1 302	1 302	1 292
Empattement (en mm)	2 430	2 430	2 430	2 430	2 430	2 430
Voie avant (en mm)	1 331	1 331	1 331	1 331	1 331	1 331
Voie arrière (en mm)	1 320	1 320	1 320	1 320	1 320	1 320
Poids en ordre de marche (en kg)			950	960	960	970
(boîte automatique)			970	980	990	990
Poids total admissible (en kg)			1 315	1 325	1 325	1 335
(boîte automatique)			1 335	1 345	1 345	1 355
Poids tractable freiné (en kg)			850	850	850	850
Poids tractable non freiné (en kg)			500	500	500	500
Charge utile (en kg)			365	365	365	365
<b>Moteur</b>						
Cylindrée (en cm <sup>3</sup> )	1 196	1 196	1 584	1 584	1 897	1 897
Alésage (en mm)	79	79	85	85	93	93
Course (en mm)	61	61	69,8	69,8	69,8	69,8
Rapport volumétrique	9,2	9,2	9,5	9,5	9	9
Puissance réelle (ch DIN)	60	60	80	80	90	90
Puissance réelle (ch SAE)	68	68	92	92	102	102
Puissance fiscale (CV)	7	7	9	9	11	11
Couple suivant normes DIN (en kg)	9 à	9 à	12 à	12 à	14,9 à	14,9 à
	3 000/3 800 tr/m	3 000/3 800 tr/m	3 800 tr/m	3 800 tr/m	2 500/3 100 tr/m	2 500/3 100 tr/m
<b>Performances</b>						
Vitesse maxi (en km/h) boîte mécanique	150	150	170	170	175	175
(boîte automatique)			164	164	170	170
Accélération (en secondes) 0 à 100 km/h	16,4	16,4	13,8	13,8	12,8	12,8

\*La boîte automatique peut être obtenue en option sur tous les modèles équipés des moteurs 1,6 S et 1,9 S.

# "La vie et les études dans une université américaine"

L'Université de l'OREGON est située à ORGENE, à mi-distance entre SAN - FRANCISCO et VANCOUVER, les deux villes "pop" de la côte OUEST des U.S.A., au milieu des forêts et des lacs qui caractérisent le paysage du NORD-OUEST des ETATS-UNIS. Le Campus de l'Université a un cachet anglo-saxon marqué, avec des bâtiments en pierre rouge construits au début du siècle et d'immenses pelouses où les étudiants se délassent durant la journée en regardant couler la rivière Willassetta.

Un Campus américain est un endroit où non seulement on étudie, mais aussi où l'on vit... Les étudiants y trouvent leur logement, leurs repas et il y règne une intense activité culturelle et sportive qui est favorisée par des installations ultra-modernes. Le bâtiment le plus fascinant, c'est le "Student Union" (Maison des Etudiants) qui est totalement gérée par les étudiants et leurs élus. Dans ce bâtiment, outre les cafeterias et bars, les étudiants peuvent voir tous les jours des films récents et classiques, assister à des conférences, écouter de la musique, siéger en commission, se détendre et même étudier...

L'Université de l'OREGON compte 15 000 étudiants dont 50 % sont originaires de l'Etat, 15 % de la CALIFORNIE voisine, 27 % du reste des ETATS-UNIS et 8 % sont étrangers. L'Administration de l'Université ne veut pas que l'Université ait un caractère trop provincial ; c'est pour cette raison que le recrutement est diversifié et que des représentants des cinquante états américains et de quatre vingt états du monde s'y côtoient. La présence de mille étudiants étrangers crée une atmosphère internationale passionnante et très enrichissante. L'origine sociale des étudiants y est aussi diversifiée que leur origine géographique ; on prend conscience aux ETATS-UNIS que l'enseignement supérieur n'est pas le privilège d'un petit nombre. Un système de bourses élevées, de travaux à mi-temps ou des stages d'été bien rémunérés permettent à une grande partie des étudiants non seulement de payer leurs études, mais encore d'être indépendants de leurs parents.

Après vous avoir parlé de l'Université, de son campus et des étudiants, je vais maintenant vous parler de l'organisation des études et des méthodes pédagogiques utilisées.

Le système américain est bien différent du nôtre car l'enseignement aux ETATS-UNIS est offert à la "carte". Outre les cours imposés dans chaque spécialité (de 30 à 40 % du volume total des cours), l'étudiant peut librement choisir chaque trimestre des cours dans des disciplines et des départements de son choix. Ainsi, outre des cours suivis à la "Business-School", j'ai pris des cours dans les départements d'Economie, de Sociologie et psychologie. Le fait que l'enseignement soit "à la carte" et la liberté de choix qui en résulte impliquent que l'étudiant ait à sa disposition quelqu'un pour le conseiller dans ses options. Ainsi, cha-

que étudiant se voit assigner un professeur qui devient son conseiller pédagogique qu'il peut voir aussi souvent qu'il le désire et qui lui donne des informations sur les cours offerts.

J'ai entretenu d'excellentes relations avec mon conseiller pédagogique, qui lors de notre première rencontre me demanda des renseignements sur l'enseignement de la gestion en France. Il me demanda notamment quel ordinateur nous utilisions à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de PARIS où je fis mes études antérieures. Je lui répondis qu'il n'y en avait pas encore, et il me répondit : "Comment peut-on enseigner la gestion ou l'Economie sans ordinateur ?". La question resta sans réponse et maintenant après dix huit mois passés là-bas, je me pose plus que jamais la même question.

D'ailleurs, les deux bâtiments les plus intéressants et les plus fréquentés de l'Université, sont la bibliothèque et le Centre des Ordinateurs. Ce dernier abrite un I.B.M. 360-50 auquel sont reliés des terminaux situés dans les différents départements de l'Université. La Bibliothèque abrite plus de 40 000 volumes et des publications du monde entier. J'avais à ma disposition plus de journaux français que je ne pouvais en lire, et un jour que je fis une étude comparée sur la fiscalité en France et aux Etats-Unis, je fus étonné par la documentation très vaste et très récente que la Bibliothèque recelait sur ce sujet très spécialisé.

Les entreprises américaines qui s'implantent à l'étranger disposent ainsi d'informations précises dans chaque université.

L'organisation des études et du contrôle des connaissances est fondée sur le trimestre, les inscriptions et le choix des cours se font au début de chaque trimestre, ce qui a pour conséquence à obliger les étudiants à étudier intensément pendant une courte période et de subir de nombreux contrôles des connaissances.

D'autre part, les effectifs dans les cours avancés sont limités et oscillent entre 5 et 30. Les relations avec les professeurs sont donc directes et personnelles. Ces derniers sont tenus d'avoir des heures de réception pendant lesquelles les étudiants peuvent aller les voir et leur poser des questions sur leurs cours. Souvent, en été, les cours ont lieu sur les pelouses qui avoisinent les salles de classe.

La liaison avec le monde environnant est étroite. Par exemple, dans le cadre d'un cours de Marketing, une entreprise de la région nous demanda de faire une étude de marché pour leurs produits. Cette entreprise prit en charge nos dépenses et comme elle fut satisfaite de notre étude, elle fit un don important à l'Université.

D'autre part, les personnalités les plus diverses, industriels, ambassadeurs, hommes politiques en vue, viennent faire des conférences et participent à des débats très ouverts. Une des personnalités les plus at-

tachantes qui visita le Campus fut Ralph WADER, le célèbre protecteur des droits du consommateur qui se rendit célèbre par le procès qu'il fit à la GENERAL MOTORS, dans son livre "CES VOITURES QUI TUENT"

Les étudiants participent activement à la vie politique de leur pays en adhérant et en travaillant pour les principaux partis politiques et les candidats qui se présentent aux élections.

Un des problèmes le plus passionnément discuté sur le Campus outre les questions de politique internationale est le problème de la pollution industrielle. Les étudiants américains y sont très sensibilisés et dans leurs contacts avec les dirigeants d'entreprises, leur demandent quels efforts ils font pour lutter contre la

pollution dans le cadre de leur entreprise.

Ainsi les caractéristiques du système universitaire américain sont essentiellement, la libre compétition entre les Universités qui se disputent les meilleurs professeurs et les meilleurs étudiants, un recrutement relativement démocratique, la pluridisciplinarité, des possibilités très larges dans les choix des cours, des conditions idéales d'études et d'existence pour les étudiants.

D'ailleurs, à ce sujet, il est intéressant de noter que 50 % des jeunes américains de 18 à 24 ans poursuivent des études supérieures. Ce fait marquera sans aucun doute, d'une façon révolutionnaire, "l'American Way of life" de la génération à venir.



**Toutes réparations - Locations**

**9, rue des Bouchers - Cambrai - Tél. 81. 23. 32**





LU... POUR VOUS

par René ABAUTRET

"O Jérusalem" - par D.LAPPIERRE et L.COLLINS (Robert Laffont)

Chaque année, au moment de la grande migration estivale, chacun suppute les chances de tel ou tel ouvrage pour le titre de Livre des vacances. Pour ma part, je n'ai fait aucun pari mais j'ai trouvé mon livre des vacances.

"O Jérusalem" m'a enchanté, captivé, bouleversé. Cet affrontement sanglant entre anciens amis, cette lutte à mort entre deux religions qui jusqu'à cette date cohabitaient en toute harmonie, représente quelque chose de démentiel. Pourquoi cet acharnement pour la conquête de la cité sainte des trois religions ? D.Lappierre et L.Collins nous l'expliquent dans ce magnifique ouvrage où leurs qualités foncières d'impartialité journalistique s'allient à leur grand talent de chroniqueur. Oui, un très grand livre qui nous l'espérons, servira à rendre à Jérusalem son rôle de métropole sainte et permettra aux belligérants en puissance de ne plus considérer la ville comme objectif matériel, mais comme lien spirituel.

Conseillé sans aucune réserve.

"Le droit du plus fort" - par Hans Helmut Kirst (Robert Laffont)

Qui ne connaît l'oeuvre de H.H. Kirst ? Qui n'a lu avec plaisir la série des 08/015, essayé de découvrir le coupable de "La nuit des Généraux" ? Le nouveau roman de H.H. Kirst ne dépare nullement l'ensemble de l'oeuvre. L'action se passe dans un camp de prisonniers allemands en Egypte où l'on découvre un personnage assez extraordinaire, frère siamois de Asch. Ecrit avec l'humour et la férocité qui sont particuliers à l'auteur, "Le droit du plus fort" de H.H. Kirst est recommandé sans restriction.

"Coco Chanel Secrète" - par Marcel Haedrich (Robert Laffont)

Coco Chanel, personnage de légende, toujours solitaire malgré ses succès, n'a peut-être pas marqué son temps mais l'a sûrement habillé ! Qui était cette dame tour à tour admirée puis exécrée ? Tout simplement un être avec ses qualités et surtout ses défauts, un être qui supportait difficilement sa solitude. Le livre de Marcel Haedrich n'est peut-être pas un chef-d'oeuvre, mais il nous permet de mieux comprendre cette créature qui modela les femmes de sa génération.

"Ecrits Politiques" 1960-1970" - par René Capitant (Flammarion)

Le 23 Mai 1970 mourait René Capitant, l'un des Gaullistes de gauche les plus proches du Général. Avec ces écrits, nous retrouvons toutes les aspirations de ce Jui qui, durant de longues années présida aux destinées de la France. Ecrits rigoureux, contestant tout déviationnisme, le livre de René Capitant doit figurer dans toutes les bibliothèques.

"J'ai refusé d'aller sur la lune" - par Brian O'Leary (R. Laffont)

Il ne nous appartient pas de juger les raisons qui ont dicté la décision de Brian O'Leary ; elles lui sont personnelles et n'admettent aucune contestation. Il ne reste qu'à apprécier son livre. Ecrit sur un ton vif, parfois humoristique, il aborde tous les grands problèmes que pose l'exploration de l'espace.

"Châteaux fantastiques" (Tome III) - par Henri Paul EYDOUX (Flammarion)

Ce livre, paru à la veille des vacances a pu donner à certains indécis le goût de visiter ces châteaux inconnus qui forment le patrimoine historique de l'humanité. Ecrit dans un style accessible à tous, cet ouvrage fait ressurgir de la nuit des temps des monuments depuis trop longtemps oubliés.

Conseillé sans réserve.

"La Guerre de Six cents ans" - par Georges BORDONOVE (R. Laffont)

Jamais Guerre fratricide ne fut plus féroce que celle qui oppose pour ne pas dire oppose, la Grande-Bretagne à la France. A la statue de Nelson, de Trafalgar

Square réplique la grande adulation de la France pour Jeanne d'Arc. Pourtant les temps ont changé, l'Europe n'est plus ce qu'elle était. Le livre de Pierre Bordonove, en plus de son intérêt critique et historique, aboutit à une conclusion pleine de bon sens et de réalisme.

A conseiller sans réserve.

"Le Tintoret" - Les classiques de l'Art (Flammarion)

L'excellente reproduction des toiles, la qualité et la clarté du texte, font de ce livre un document sérieux et intéressant tant pour les initiés que pour les curieux. Une excellente idée de cadeaux.

"Les Dossiers de l'Etrange" - par Guy TARADE (Robert Laffont)

L'excellente collection "Les énigmes de l'univers" continue à passionner les curieux des mystères de notre monde. Avec le livre de Guy TARADE, nous pénétrons dans les profondeurs du mystérieux, de l'incompréhensible. Ecrit d'une façon fort claire, il ne peut pas convaincre, mais dans aucun cas porter à sourire.

A conseiller sans réserve.

"Néron et le mystère des origines chrétiennes" - Jean Charles Pichon (Robert Laffont)

Pris au sérieux par la très austère "Encyclopaedia Britannia", Jean Charles Pichon n'attend certainement pas mon témoignage pour être assuré du succès de sa bombe historique. Pourtant, Néron adepte du Christ, dérange nos petites habitudes. Nous étions tellement habitués au massacre des chrétiens à l'issue de l'incendie de Rome déclenché par ses soins ! Je ne puis juger la véracité des faits qu'il expose, mais je puis assurer que son livre est passionnant et, qui sait, peut-être fera-t-il autorité en la matière ?

"Richelieu (Tome II. L'affirmation du pouvoir et la guerre froide) par Carl J. BURCKHARDT (Robert Laffont)

Il est difficile d'ajouter un éloge supplémentaire à la critique précédemment publiée, à l'issue de la parution du Tome I de Richelieu. Toutefois, je puis dire que le deuxième tome ne déçoit pas et l'ensemble laisse présager

une oeuvre magistrale jamais encore réalisée sur la vie du grand homme d'état.

"La naissance de l'historiographie moderne" - par G. LEFEBVRE (Flammarion)

Ce livre réunit, sous une forme légèrement modifiée par quelques corrections, l'un des derniers cours de Sorbonne que Georges Lefebvre consacra, en 1945-1946 à l'histoire de l'Histoire. A l'époque, et l'on peut avancer actuellement, ce cours était profondément audacieux ; en effet l'his-

toriographie en France reste un genre peu pratiqué pour ne pas dire négligé tant dans l'enseignement que dans la recherche. Il en résulte que cet ouvrage demeure un manuel d'étude et Georges Lefebvre le guide le plus intelligent et le plus humain qui puisse orienter nos pas sur un continent aride : l'histoire.

"Au Péril des sables". Par Magdeleine Wauthier (Albin MICHEL)

Sahara vierge, pur et invioie, Sahara de Charles de Foucauld et de Laperrine, Sahara de l'Esca-

dron Blanc, où es-tu ?

Pour notre génération, il a disparu. Aux bordjs ont succédé les derricks, aux caravanes de chameaux, l'on préfère les camions ; pourtant ce sahara n'est pas tellement éloigné de nous, surtout lorsque l'on sait que le héros de ce livre est un de ces grands anciens de la première promotion de l'Ecole Militaire de l'Air !

Cet ouvrage est passionnant - tant au point de vue des péripéties que de la poésie qui s'en dégage.

Conseillé sans aucune réserve.

## QUINCAILLERIE CAMBRESIENNE



Toutes FOURNITURES INDUSTRIELLES  
et ARTISANALES

Tous les articles de QUINCAILLERIE GENERALE



20 - 22, RUE DES CHAUDRONNIERS  
Tél. 81.36.15 R. C. 61 B 25

\* LIBRAIRIE

\* PAPETERIE

\* STYLOS



## RIEZ FRÈRES



22, Mail Saint-Martin  
CAMBRAI  
Téléphone : 81.33.77



### 3) L'évolution des accords

Les anglo-saxons dominèrent rapidement de par leur puissance financière au F.M.I. et celui-ci entérina, année par année, toutes les dérogations à commencer par le taux de change flottant (cf. dollar canadien et récemment, mark et florin).

Pourquoi y-a-t-il là un problème ? La puissance financière des Etats-Unis fit que dans la pratique, on rétablit le GOLD EXCHANGE STANDART (5). La livre Sterling et le Dollar furent acceptés comme moyens de paiements internationaux au même titre que l'or. Dès lors, la part de l'or diminua au profit de ces deux monnaies de réserves d'abord, puis surtout à la suite du déclin économique de la Grande Bretagne, des seuls dollars. Or il ne faut pas oublier que cet or et ces dollars forment la contre-partie de la monnaie nationale en circulation (6). Ainsi, en 1970, il y avait dans les réserves occidentales, 41 milliards d'Or, mais 44 milliards de Dollars !

Assurés de pouvoir écouler ses dollars, devenus moyen de paiement international, les U.S.A. vont alors "exporter leur inflation intérieure".

En effet, la balance des paiements des U.S.A. va connaître un déficit sans cesse croissant (10,5 milliards pour la seule année 1970). Le dollar est lui-même défini par rapport à un poids d'or (35 dollars d'once d'or). Comme les réserves d'or de la Banque Fédérale des U.S.A. ne contient que 13 milliards de dollars (voir article (extrait ci-joint) du 27 juin 1971, cette parité officielle, si tous les pays présentaient en même temps leurs dollars pour obtenir de l'Or (ce qui est théoriquement permis en système de GOLD EXCHANGE STANDART), le système se trouverait en faillite. On a, certes trouvé des palliatifs et signé des accords, entre pays du F.M.I. pour éviter l'écoulement du système de BRETON-WOODS : suppression du pool de l'Or (8), création des droits de tirage spéciaux (D.T.S.) mais aucun de ces remèdes n'a réussi, à juguler une des causes de l'inflation mondiale actuelle, le déficit de la balance des paiements des U.S.A.

En effet, la domination commerciale américaine est telle que des sommes extraordinaires de dollars se trouvent exportées des U.S.A. vers les pays tiers :

- par l'exportation de produits étrangers vers les U.S.A.
- par l'achat d'entreprises dans ces pays, achats effectués en dollars par les entreprises des U.S.A., etc.

Ces dollars qui rentrent dans les réserves monétaires des pays receveurs sont cause de création monétaire puisque la monnaie est pour un Etat contre-parité de ses réserves en Or et Dollars. S'il y a création de monnaie sans augmentation similaire de production en biens et services, on fait apparaître un déséquilibre cause d'inflation. Ce déséquilibre entre une forte demande de biens, favorisée par un excès de moyens de paiement, et un système de production qui n'a pas eu le temps de s'adapter, conduit inévitablement à une tension sur les prix. A ce stade, nous avons trop de liquidités en circulation (9).

Bien plus les dollars exportés des U.S.A. sont à leur tour de nouveau prêtés par les banques privées qui les détiennent en dépôt (c'est ce que l'on appelle le problème des EURODOLLARS (marché de prêts représentant 40 à 50 milliards de \$).

Le processus inflationniste est ainsi amorcé... Il va s'y ajouter d'autres causes d'inflation d'origine interne aux différents Etats telles que :

- tension sur le marché du travail,
- déséquilibre de la balance commerciale (10),
- manque de productivité de certains secteurs de l'économie, entraînant des inadaptions entre l'offre et la demande dans ces secteurs, etc...

L'ensemble de ces phénomènes d'une façon plus ou moins cumulée va conduire à une inflation généralisée à toute l'économie d'un Etat. A partir de là, vont apparaître de nouveaux déséquilibres. En effet, lorsqu'un pays connaît une hausse de prix annuelle de 5 % alors que ses voisins ne connaissent qu'une hausse de prix de 3 %, le courant d'échanges commerciaux entre les Etats peut se trouver modifié (les exportations étant naturellement plus faciles pour le pays pratiquant les prix les plus bas).

Le phénomène inflationniste fait boule de neige, les phénomènes économiques prenant la relève des phénomènes monétaires. Pour mieux comprendre cette relève, il convient de voir à quoi correspond l'inflation dans un système économique. On a coutume de distinguer deux types d'inflation :

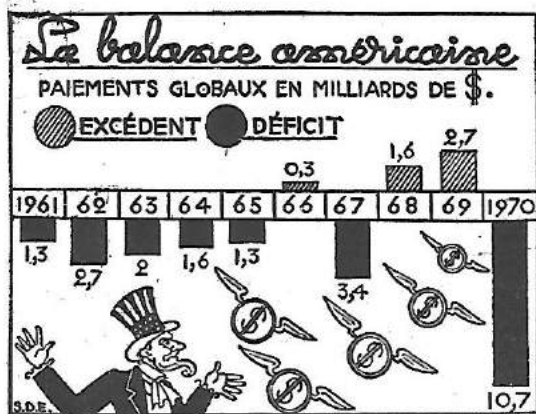
- celle qui provient d'un accroissement anormal de la demande (Ex. bonds des dépenses budgétaires ou des exportations),
- celle qui résulte d'une hausse anormale des coûts (croissance des salaires supérieure à la croissance de la productivité, ou augmentation du prix des matières

premières par exemple).

Bien souvent, ces deux phénomènes économiques s'enchevêtrent : une hausse de la demande globale entraîne à la suite, une réaction des salariés devant la hausse des prix.

La situation actuelle présente bien ces caractéristiques. Comment y remédier ? Là, n'est plus l'objet de notre propos, chacun cherchant sa propre solution, à vous de trouver si ce genre de recherche vous passionne. Sachez pourtant que personne encore n'a trouvé de solution durable. Avouez quand même que l'on est loin de s'imaginer en achetant notre morceau de viande, quelques centimes plus chers que cette augmentation a des origines parfois si compliquées !

Et si vous voulez en savoir plus, l'abondante littérature des économistes est à votre service.



Après s'être passagèrement redressée en 1968-69, à la faveur des ajustements monétaires (dévaluation du franc et réévaluation du mark), la balance américaine des paiements a vu son déficit se creuser profondément en 1970, et ce déséquilibre s'est encore accentué depuis le début de l'année en cours. C'est là une des causes essentielles de l'inflation mondiale, alimentée par la surabondance des dollars.

### (1) - BALANCE DES PAIEMENTS :

Document annuel donnant les résultats de deux grands types d'opérations d'un Etat :

- a) commerciales,
- b) en capital et financières.

La balance des paiements présente donc un solde négatif (déficit) ou positif (excédent) dont l'analyse est particulièrement intéressante. Elle se décompose en 3 grands types de balances présentant elles aussi un solde négatif ou positif significatif :

- 1) - Balance commerciale (importations - exportations)
- 2) - Balance des capitaux (entrées - sorties)
- 3) - Balance des invisibles

A noter que la balance commerciale n'est qu'un élément de la balance des paiements.

### (2) - PARITE

Valeur d'une monnaie par rapport à l'Or (parité officielle) ou par rapport à une autre monnaie (sur le marché des changes).

### (3) - MARCHE DES CHANGES

Marché international où se négocient l'achat et la vente des différentes monnaies. En principe marché libre, mais selon les accords de BRETTON-WOODS les différents Etats (par l'intermédiaire de leur banque d'émission) doivent intervenir sur ce marché des changes pour défendre la parité officielle de leur monnaie. Principales places : NEW-YORK - LONDRES - PARIS - FRANC-FORT - TOKYO.

### (4) - DEVALUATION

Modification officielle de la parité d'une monnaie

### (5) - GOLD EXCHANGE STANDART

Système monétaire accordant à certaines devises - clés (dollars, livres) la qualité de monnaie de réserve. Ces monnaies de réserve ont une parité fixe par rapport à l'or. Ces devises sont en principe les seules directement convertibles en or (ceci n'est plus vrai de la Livre Anglaise).

### (6) - BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Compte à son passif :

- billets de banque,
- ressources monétaires des différents établissements financiers, etc...

Compte à son actif :

- réserves monétaires en or et en devises convertibles,
- crédits à l'économie.. *de*

### (7) - RESERVES MONETAIRES DES DIFFERENTS ETATS

Réserves en or et en devises convertibles d'un Etat.

### (8) - POOL DE L'OR

Association des grands pays occidentaux, s'engageant à défendre le prix de l'or sur le marché libre de l'or (marché où se négocient l'achat et la vente d'or contre des devises. Principale place de ce marché = LONDRES. Ce pool a été aboli en 1969.

### (9) - LIQUIDITES

Moyens de paiement disponibles à très court terme (monnaie fiduciaire... par exemple.)

### (10) - BALANCE COMMERCIALE

Document annuel rendant compte du solde entre exportations et importations pour un pays.

# « Opération coup de croc... »

René ABAUTRET

nuît du 27 au 28 février 1942



## SUR BRUNEVAL

Lorsque le 1er Février 1942 l'Adjudant COX, Ingénieur radio-électricien dans le civil, se présenta au Ministère de l'Air à la suite d'une convocation, il ne se sentait pas à l'aise. La longue théorie des couloirs parcourus sans arrêt par des personnages fort chamarrés ne fit qu'augmenter son malaise. En effet pour qu'un Général, entouré d'une cour de gens influents, daigne se pencher sur un modeste Adjudant de la R.A.F., il fallait une raison importante, en général, les raisons importantes pour un sous-officier, sont toujours synonymes d'embêtements.

Après une longue attente il fut introduit dans un bureau où, à sa grande stupeur, un Général de Brigade Aérienne le félicita avec chaleur de s'être porté volontaire pour une mission spéciale et de surcroît, dangereuse ! Stupeur fort légitime, car COX de sa vie, et surtout dans l'armée, ne s'était jamais porté volontaire !

Abasourdi il entendit le Général lui dire qu'il ne pouvait, pour l'instant, lui préciser de quelle mission il s'agissait ormis qu'il devait d'abord apprendre à sauter en parachute !

Le comble ! Lui qui avait promis à sa femme lors de son départ à la guerre, de ne jamais prendre de risques inutiles !

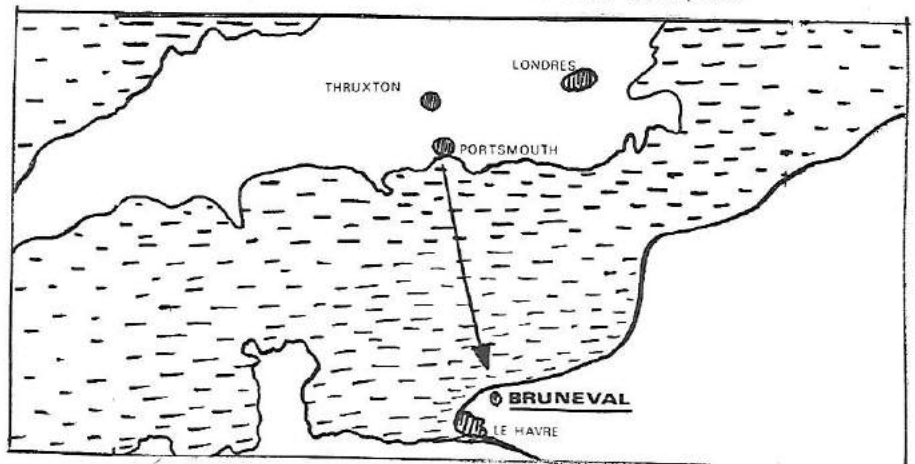
Pourtant, discipliné, après avoir pris congé, il s'en fut vers son destin, qui, pour lui, se matérialisait à présent sous la forme d'un centre d'entraînement de parachutistes.

Pendant qu'il se livre à cet entraînement, qu'il l'accomplit en quelques jours alors qu'il exige d'habitude plusieurs semaines, un

groupe assemblé au Quartier Général des Opérations Combinées étudia les plans d'un raid bien différent de celui qui avait eu lieu à VAAGSOY un mois auparavant.

Placés devant le spectre de la guerre aérienne, les Allemands cherchaient constamment à améliorer leur système radar. En retard sur les Anglais au début du conflit, ils avaient à la fin de l'année 1941, fait de considérables progrès et établi un certain nombre de stations sur la côte occidentale de l'Europe pour déce-

L'objectif de l'attaque est une petite construction située dans un creux de terrain, entre une falaise et une maison isolée décrite par le Commandant J.D. Frost, comme étant "le type de la villa moderne, tout à fait neuve". A 400 mètres de là, vers le sud, s'étend une petite plage en pente rapide, grève de galets et de sable, au pied de falaises de craie et de silice, hautes de plus de 90 mètres. C'est là qu'on décide de procéder au rembarquement des hommes lorsque leur mission sera accomplie.



ler l'arrivée des bombardiers alliés. Une de ces stations, était située près du village de BRUNEVAL, à environ une vingtaine de kilomètres au nord-nord-est du Havre. Il fut décidé de mettre ce radar hors d'usage et d'utiliser dans ce but une unité de parachutistes, emmenée à destination par des avions de bombardement Whitley et ramenée en Angleterre par des navires de guerre.

Le poste est tenu par des soldats allemands du service des transmissions, spécialistes radar. Il est couvert par un système de défense comprenant une tranchée, des abris, une casemate de mitrailleuses située au bord de la falaise et un blockhaus à la lisière sud de BRUNEVAL. Tous deux tiennent sous leurs feux la dépression de terrain où se trouve le poste. A environ 400

mètres de là, vers l'intérieur des terres, s'élève une ferme connue sous le nom du "Presbytère", entourée d'un petit bois où est placée une garnison allemande.

Une centaine d'Allemands environ tient ces positions, mais à proximité stationne un régiment d'Infanterie et à quelques kilomètres plus loin un bataillon équipé de voitures blindées.

Avant d'entreprendre ce raid, les Opérations Combinées prennent plusieurs semaines, les préparatifs furent les plus soigneux. Des avions de reconnaissance photographièrent l'objectif et ses environs. Des modèles de la région à l'échelle et des cartes spéciales sont établies à partir de ces photographies. Elles seront utilisées avec d'excellents résultats au point que les observateurs des bombardiers Whitley purent, après les avoir étudiées quelques jours, faire de mémoire des plans exacts de la ligne côtière et des environs de l'objectif.

Les hommes des trois armes procédèrent quelques jours avant, à une répétition de l'opération. Puis attendirent que le temps devienne favorable. Le moment de l'attaque est décidé pour la nuit du 27 au 28 Février. Cette nuit-là, la météo est parfaite dès le départ. Elle se maintient pendant toute l'opération. "Pas de vent, de mer, ni de bourrasques, un brillant clair de lune, un peu de nuages et une brume très légère", rapporte le commandant des forces navales. "La visibilité est excellente de 3 500 à 7 000 mètres", annonce son collègue de la R.A.F. Les forces navales placées sous le commandement du Lieutenant de vaisseau F.N. Cook, de la marine australienne, comprennent des canonnières à moteur de la 14<sup>ème</sup> flottille, sous le commandement de l'enseigne de vaisseau W.G. Everitt, R.N. et des bateaux d'assaut et de débarquement dans lesquels montent 32 officiers et hommes du "Royal Fusiliers" et du "South Wales Borderers" dont, la tâche est de couvrir le repli des troupes parachutées. Deux contre-torpilleurs escortent les forces navales. Elles sont loin en mer lorsque les troupes de l'infanterie de l'air prennent leur vol.

Celles-ci, commandées par le commandant J.G. Frost, des "Cameronians", se trouvent au-dessus de la région de Bruneval peu

après minuit. Quelques minutes avant le départ, elles avaient défilé sur le terrain d'aviation "comme les gardes" au son des bagpipes. En arrivant devant l'appareil qui devait l'emmener, chaque section fit un "impeccable" à droite et pénétra dans le Whitley. Au moment où ils parvinrent au-dessus de la côte française, la D.C.A. ennemie et des navires de D.C.A. ouvrirent le feu sur les appareils. La chasse ennemie ne se montra pas car une diversion faite en même temps par la R.A.F. eut les plus heureux résultats. Tout se passa donc très bien sinon que deux des appareils Whitley, déviés de leur route lors des manœuvres d'évasion auxquelles ils avaient dû se livrer pour éviter le tir de la D.C.A. ne purent lâcher les hommes qu'ils portaient qu'avec un certain retard et à quelque distance du point de rendez-vous. Ce qui ne fut d'aucun désavantage, bien au contraire, car ces troupes entrèrent en action à un moment très opportun.

Pendant le voyage un certain nombre de soldats, enveloppés de leur sac de couchage bien chauds, chantaient des chansons : "Come, sit by my side if you love me" qui est la chanson des parachutistes, et l'Adjudant COX leur chanta "The Rose of Trale". D'autres jouaient à un jeu de cartes populaire dans l'armée, le "pontoon". Ils avaient tous un moral excellent. "Je ne trouve pas de meilleur mot que magnifique pour le décrire", écrit le commandant Frost. Une demi-heure avant de sauter, le lieutenant-Colonel d'aviation Pickard, D.S.O., D.F.C. qui commande la formation aérienne, donne l'ordre "Préparez-vous". Les parachutistes sortent de leurs sacs de couchages et se rendent à leurs postes. Une lumière verte s'allume, et, l'un après l'autre, ils sautent.

"Je pouvais voir à la clarté de la lune le lieu où nous devions nous rassembler, une rangée d'arbres près d'une faille de terrain", écrit le commandant Frost. "Je les distinguais parfaitement pendant que j'étais en l'air. Le fait que nous arrivâmes exactement où nous voulions est dû en grande partie à la remarquable qualité des photographies aériennes qui avaient été prises pendant que l'opération était en cours de préparation et aux maquettes de la région que chaque homme avait étudiées. Chacun savait ce qu'il allait trouver"

Les parachutistes arrivent sur un sol couvert de neige". La première impression que j'eus", rapporte l'adjudant COX, "fut celle d'un grand calme et de solitude complète. J'entendis un bruissement et je vis quelque chose se silhouetter sur la neige : c'était une caisse". Ces caisses contiennent des explosifs, des appareils de signalisation, des armes. Les parachutistes s'équipent, se forment en colonne et se dirigent vers leur objectif : la station radar qu'ils doivent attaquer, à environ 600 mètres de là. Tous portent des poignards, des grenades, un nombre important de pistolets mitrailleurs Sten et des pistolets automatiques de 12 MM. La colonne d'assaut est divisée en trois groupes. L'un d'eux, commandé par le Commandant Frost, doit attaquer la maison isolée toute proche qui est occupée par les Allemands attachés à la station et quelques hommes de garde. L'autre, sous le commandement du Lieutenant Peter A. Young du régiment de parachutistes, est chargé d'enlever la station même. Le troisième groupe a pour mission d'assurer la couverture et se tenir entre la grande ferme dite le "Presbytère", et les falaises. Un autre groupe enfin s'occupe de la plage d'où se fera le rembarquement lorsque l'opération sera terminée.

Le commandant Frost et le lieutenant Young conduisent leurs hommes au pas de course vers la maison isolée et la station. Les deux objectifs sont atteints en dix minutes et encerclés. La porte est ouverte. Le commandant Frost, lançant un long coup de sifflet, se précipite en avant, ses hommes derrière lui. Ils occupent immédiatement les quatre pièces du rez-de-chaussée. Elles sont complètement vides et sans aucun ameublement. Le Commandant Frost se jette dans l'escalier avec quatre hommes, en criant "Rendez-vous" et "Hande hoch" ! Un Allemand, le seul qui se trouve dans la maison, est tué au moment où il sort d'une des pièces supérieures. Laisant 12 hommes pour occuper la maison, le commandant Frost se rend en courant avec son ordonnance vers la station d'où l'on peut entendre le bruit d'explosions. Il la trouve aux mains du Lieutenant Young et de ses hommes qui ont fait sortir à coups de grenades les Allemands qui se trouvaient dans leurs abris. Cinq des six Allemands trouvés là sont morts. Le survi-

vant tombe de la falaise mais reste suspendu à une corniche qui se trouve à quelque 3 mètres plus bas, d'où on le remonte. Immédiatement interrogé, il dit au commandant Frost que les effectifs dont disposent les Allemands dans les environs immédiats ne s'élèvent pas à plus d'une centaine d'hommes.

Ils étaient d'ailleurs entrés en action à ce moment et les britanniques se trouvent pris sous le tir de mitrailleuses placées dans la ferme du Presbytère. Le Commandant Frost, n'ayant à déplorer qu'une victime, fait sortir ses hommes de la maison, les rassemble avec ceux du Lieutenant Young et du groupe chargé de faire la couverture pour défendre la station dont s'occupent maintenant l'Adjudant COX et les sapeurs des troupes parachutistes placées sous le commandement du Lieutenant VERNON. Pendant qu'ils livrent à leurs travaux de démolition, le tir de l'ennemi, provenant de deux mitrailleuses dont les servants paraissent fort résolus, augmente. Deux balles viennent fracasser des instruments que l'Adjudant COX a entre les mains. On peut voir dans le lointain les phares de trois voitures qui se dirigent vers la ferme.

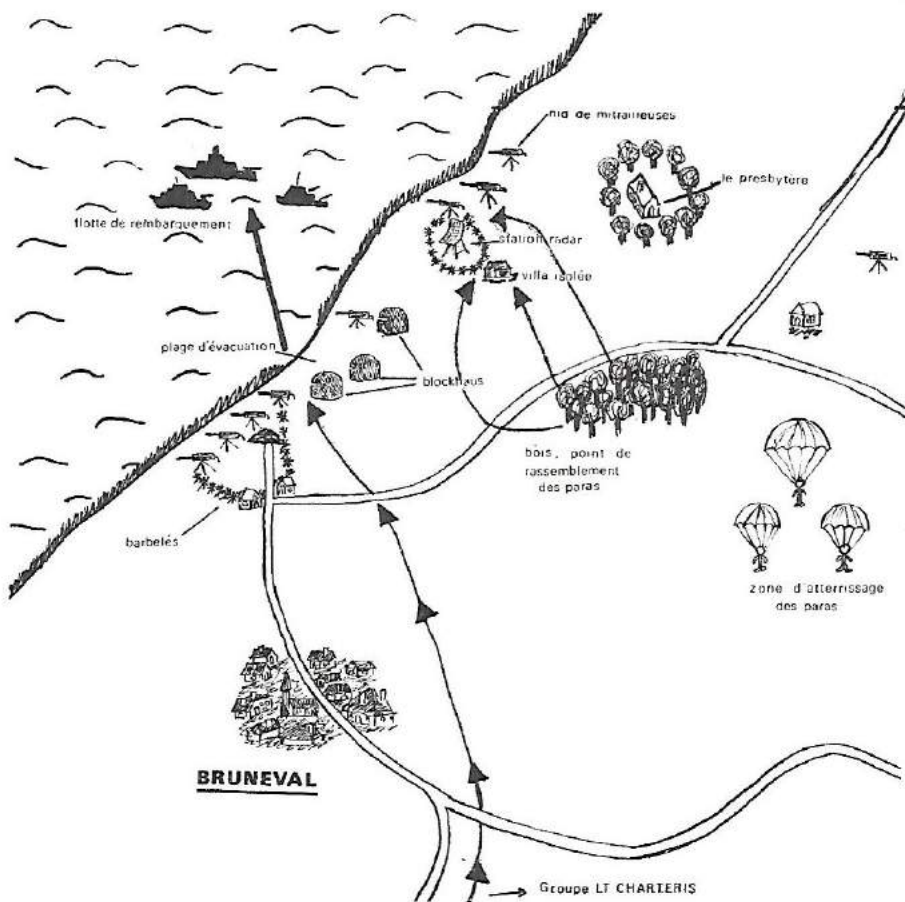
L'ennemi paraît prêt à recevoir des renforts importants. Le commandant Frost s'étant assuré que les sapeurs ont terminé leur tâche, commence son mouvement de repli vers la plage située près du village de Bruneval, à environ 600 mètres au sud de cette localité. Elle se trouve à l'extrémité d'une route venant de Bruneval qui passe entre les falaises des postes de mitrailleuses y ont été installés par l'ennemi. "Nous savions", dit le commandant Frost "qu'une position défensive allemande était établie sur le contrefort de la falaise, à l'endroit où le terrain commence à descendre en pente raide vers la plage. Nous nous attendions à la trouver inoccupée. Au moment où nous en approchions une voix vint de la plage nous criant : "les bateaux sont là. Tout va bien. Descendez!"

Les hommes allaient descendre lorsqu'une mitrailleuse ouvre le feu dans leur direction, d'un point situé de l'autre côté de la faille au fond de laquelle passe la route allant à la plage. Deux blessés tombent. L'un d'eux, le sergent-chef Strachan, est atteint de plusieurs balles dont

trois dans le ventre. Il surmonta ses blessures et reprit sa place parmi ses camarades au bout de quelques semaines seulement. Les parachutistes avaient pensé tout d'abord que l'appel venant de la plage était de l'un des nôtres et ils s'apprêtaient à descendre le flanc escarpé de la falaise lorsque le lieutenant ROSS, qui commande le groupe chargé de prendre la plage, leur crie : "Ne descendez pas. La plage n'est pas encore prise". Le commandant Frost et ses hommes établissent donc immédiatement leurs positions près de la casemate ennemie trouvée vide et se préparent à se défendre contre une attaque venant de la terre.

pour renforcer le groupe chargé de l'attaque de la plage. Au moment où ils commencent à avancer les sections en retard arrivent. Il y avait là des écossais, durs à cuire, qui lancent leur cri de guerre, "Caber Feigh" (cornes de cerf). L'attaque est lancée immédiatement et couronnée d'un succès complet. La garnison d'une casemate allemande est tuée à coup de grenades.

Le sous-lieutenant E.B.C. Charteris commandant la section chargée de prendre la plage fut décorée de la Military Cross pour le rôle qu'il joua dans ce raid. La citation officielle disait que : "il fit preuve de la plus grande résolution et d'esprit d'initiative".



Voici ce qui s'était passé. La moitié environ du groupe chargé d'enlever la plage a réussi à atteindre ses objectifs. Les autres parachutistes chargés de cette tâche ont été lancés à 4 kilomètres environ au-delà du point de rassemblement et sont arrivés en retard. Les alliés ne disposent pas d'assez d'hommes pour enlever la plage seuls. Jugeant immédiatement la situation, le commandant Frost envoie 10 hommes

travers en conduisant ses troupes à travers un pays qui lui était inconnu jusqu'à la plage qu'il avait reçu l'ordre de prendre. Son détachement rencontra une vive opposition de la part de l'ennemi. Le sous-lieutenant Charteris montra la plus grande bravoure pour la surmonter et arriva à amener ses hommes jusqu'à la plage, aidant au moment critique à vaincre les défenses ennemies, ce qui rendit l'évacuation possible".

Dans une petite cabane au bord de la plage on fit prisonnier : un Allemand chargé d'un poste de téléphone . Resté à côté de son appareil, il recevait toutes les minutes des appels venant d'un commandant du P.C. d'une garnison allemande des environs qui paraissait, nous dit plus tard le prisonnier, au dernier point de l'agitation et l'injurait pour faire tant de bruit. La sentinelle lui expliqua que le bruit était causé par des grenades qui faisaient explosion dans la pièce. A ce moment nos hommes pénétrèrent dans la cabane et l'Allemand se rendit. Un autre allemand, blessé fut fait prisonnier dans une autre casemate qui se trouvait à proximité . Avec l'homme pris sur le sommet de la falaise, ce furent les seuls prisonniers qui tombèrent entre nos mains.

Dès que les paras furent les maîtres de la plage, ils tentèrent immédiatement d'entrer en contact avec les navires qui devaient rembarquer les troupes . Vers deux heures trente du matin, les équipages de ces navires virent des explosions et des tirs de balles traceuses dans les en-

virons de la plage et se préparèrent à débarquer. Ils attendirent quelque temps et aperçurent enfin deux contre-torpilleurs et deux vedettes ennemis qui passaient à un mille d'eux environ sans les remarquer. A 2 H 35 ils reçurent un signal leur demandant de débarquer aussitôt sur la plage toute baignée par la clarté de la lune . "J'appris leur arrivée " écrit le commandant Frost "lorsque quelqu'un me cria: "Voici les bateaux". Les sapeurs les prisonniers et les blessés furent tout d'abord embarqués. A ce moment , les Allemands qui étaient chargés de la défense des falaises ouvrirent un feu roulant auquel répondirent les navires, avec une telle vigueur que l'ennemi fut bientôt réduit au silence. Ces tirs firent un bruit terrible. L'officier de marine chargé de surveiller l'embarquement fut obligé de se servir d'un porte-voix pour se faire entendre. Tous nos hommes sauf huit furent emmenés. De ceux qui restent en arrière , un était mort. Les autres n'avaient pas encore atteint la plage. Les pertes totales furent : un tué , sept blessés et sept disparus.

La flotille appareilla pour ren-

trer en Angleterre. Des Spitfires l'escortèrent lorsque le jour se leva. Elle ne fut attaquée, ni de mer ni des airs quoique, au petit jour , elle n'était pas à plus de 20 kilomètres de la côte française. Ainsi prit fin cette opération dont le succès est imputable non seulement à la valeur des effectifs qui y prirent part mais aussi aux plans soigneusement préparés et à l'étroite coopération des trois armes : armée , marine aviation.

Les enseignements tirés de l'étude des différentes pièces ramenées en Angleterre par l'Adjudant COX permirent la mise au point des systèmes anti-radar qui assurèrent la quasi-invulnérabilité des flottes aériennes alliées. A compter de cette date le radar allemand n'eut plus de secret pour les alliés et , grâce à une série d'opérations destinées à la vérification de certains points de détail, les services alliés ne permirent jamais aux allemands de prendre l'avantage.

Cette victoire obscure est à l'honneur de ce petit groupe de commandos qui par une belle nuit de Février vinrent "rendre visite à un petit village français.

## ✧ Départ ✧

Après 28 ans et 8 mois de service actif, l'Adjudant VALLET A pris sa retraite.

Il commença sa carrière dès l'âge de 18 ans en entrant dans la résistance. Il s'engagea dans l'Armée de l'Air en septembre 1944 et fit carrière dans les transmissions sur la Base d'Orléans puis - comme chef de détachement à Nurlu et à Niergnies.

A son arrivée sur la Base aérienne 103 en 1965, il lui fut confié la responsabilité de la bibliothèque technique et du magasin volant, puis à partir de 1968, il fut chargé du bureau secrétariat discipline de la STB. Très coopératif et très apprécié de ses chefs, l'Adjudant VALLET était aussi l'animateur passionné de la société de chasse civile militaire de Niergnies.

Nous lui souhaitons donc de longues et belles journées de chasse et une pleine réussite dans son nouvel emploi à la Maison Familiale de Cambrai.



L'Adjudant VALLET entouré de ses deux fils, le S/C VALLET et le 2<sup>o</sup> Classe VALLET lors de son pot de départ.





**CINÉ...**

**FLASH**

**Par : J.M JACKSON - LANG**

LE VIAGER :

Un aimable divertissement de Goscinny et Tchernia. L'aventure d'une mauvaise affaire ( qui paraissait en or ). Imaginez un vieillard proche de la "sélinité chronique" , un docteur peu scrupuleux proposant à notre "antiquité" un viager en forme de cercueil. Une petite maison sur les hauts de "St Tropez" qui se transformera , au fil des années, non pas en berceau familial, mais en fonds baptismaux pour une nouvelle jeunesse. Et par là-même en succursale de la maison Borgnol pour nos "business-men" amateurs. Ajoutez à ce "cocktail", une bonne dose de gags ( avec une drôle de guerre ) dont seuls nos deux compères ont le secret , et vous obtiendrez un excellent dérivatif à la vie quotidienne.

A voir sans arrières pensées, comme ça, pour le plaisir de passer un bon moment.

--0oo0--

MAX ET LES FERRAILLEURS :

Le duo Schneider-Piccoli , à nouveau réuni pour un nouveau succès, et aussi notre plus grand plaisir . Un "policier" qui nous montre un "flic" sans les artifices habituels, nature . Froid , cynique , besogneux, mais aussi trop tendre pour cette "fille de joie". Tendresse , puis amour qui l'entraînera à sa perte. Là - dessus se greffe l'histoire d'un "casse" que ses auteurs voudraient génial, et qui n'arrive qu' à être banal. En fait, ce n'est qu'un prétexte pour nous conter cet amour impossible entre l'ordre et le crime (contre les bonnes moeurs il s'entend). Film, ô combien, plus émouvant et vrai que certaine histoire d'amour à grand spectacle. A voir... et peut être à revoir.

--0oo0--

LES BIDASSES EN FOLIE :

Contrairement à ce que le titre voudrait nous faire croire, ce n'est pas là une fantaisie principalement axée sur l'armée mais les aventures et mésaventures de cinq compères ( les Charlots ) , dingues de pop-music, qui se collètent avec la dure réalité du show-business et du service militaire. Du Courteline sauce 1972. Rien n'y manque. Le "sous-off" de carrière et le colonel bon enfant. Les galas truqués, où l' on triomphe grâce à une copine compréhensive et ... intéressée. Et le bal du Colonel, qui est un tel succès que l'on se "casse la figure" ( à défaut de fauteuils ) avec une ardeur digne d'éloges . Un seul éclat de rire du début à la fin

--0oo0--

LA BATAILLE D'ALGER :

" Bravo à vous Monsieur Pontecorvo, qui avez réussi à nous montrer la véritable histoire de la bataille d 'Alger..." La douceur d'Alger-La-Blanche (celle qu ' aime tant Camus ) avec ses mille senteurs d'Hussein Day à Bab-el-Oued. Tous ces "pipos" et ces " cailles " qui profitent de leur vie, que ce soit au Sporting-Club , ou à l'Otomatic . Cette journée qui devait être à l'image du temps, douce, belle , tranquille , se termine dans le sang et la violence . Le triste visage de deux jumelles, en train de se déchirer.

"Qui a gagné, qui a perdu,  
On ne sait pas, on ne sait plus..."  
Ce film peut plaire ou ne pas plaire, mais ne peut laisser indifférent.

--0oo0--

LES TEMPS MODERNES :

Que l ' on soit un inconditionnel de Chaplin ou pas, lorsque l'on voit ses temps modernes , on ne peut que dire "Chapeau Mister Chaplin". Les mésaventures de notre Charlot, dans ce monde fou des années 30, lui que l'on peut imaginer partout sauf dans cette civilisation programmée (déjà). Un coeur tendre et un sourire désarmant, qui ne peut voir un déshérité sans lui apporter, lui qui est plus pauvre que Job , tout ce qu'il possède, c'est à dire un peu de chaleur humaine et de bonté.

Avec les " lumières de la ville " et le " Kid", une réédition de "Charlot" à ne pas manquer.

Deux grand-mères se parlent :

l'une d'entre elles s'aperçoit qu'elle a perdu son parapluie, l'autre dit : quand est-ce que tu t'enes aperçu ? et la première de répondre :  
quand j'ai voulu le refermer !...

Une femme téléphone au docteur.

Dites docteur mon mari se prend pour un cheval.

C'est grave, amenez moi votre mari tout de suite.

Bon attendez, je lui mets sa selle, et j'arrive au galop.

Quelle est la différence entre une ménagère et un cosmonaute?

REPONSE: Aucune, ils aiment tous les deux les plats nets.

(planètes, plats nets)





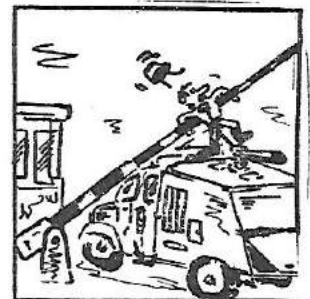
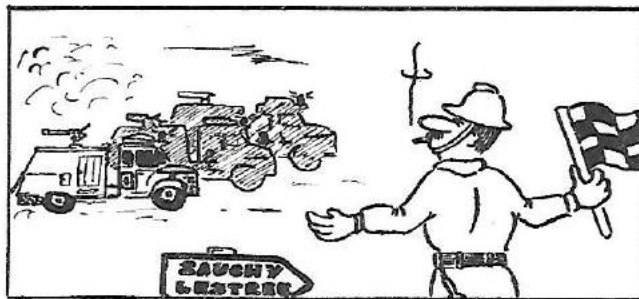
# les aventures d' MSP

## L'épisode : "Alerte à la SSIS..."

Texte: Jean-Jacques SCRIBAN

Dessins: Gérard BENE

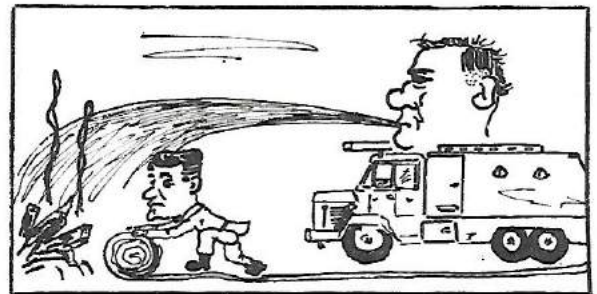
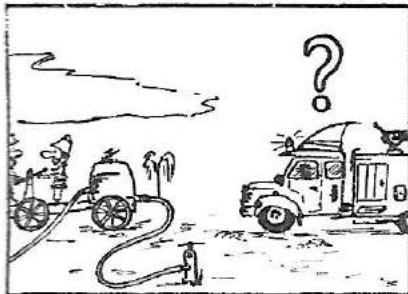
Photographe: Sergent-Chef CRETTEUR



Le 31 Janvier 1972, le 2° Classe SOYEZ stationnaire à la SSIS 23.103 tiré à 19H53 de sa douce rêverie par la sonnerie du téléphone.

La Gendarmerie de MARQUION appelait nos valeureux pompiers au secours de leurs voisins de MARQUION et d'ARLEUX qui avaient fort à faire face à l'incendie qui ravageait les dépendances de la ferme de MONSIEUR CORBHENT Jean Paul à SAUCHY LESTREE.

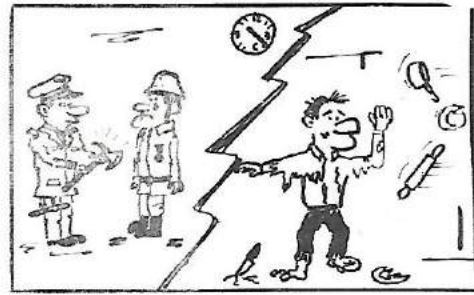
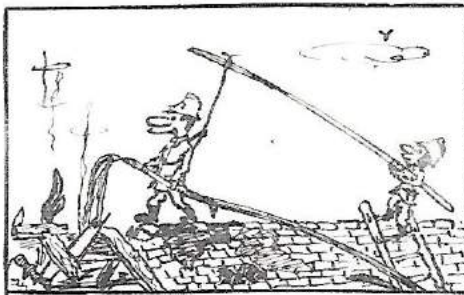
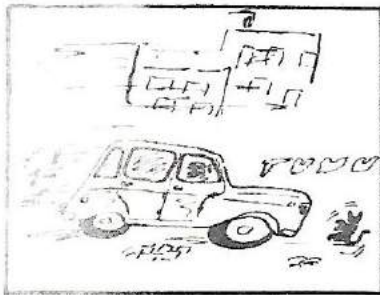
Malgré une température largement négative, nos soldats du feu eurent tôt fait d'obtenir l'autorisation d'intervenir de l'Officier de Permanence des MSP (OPSNP)



Ils firent si bien qu'à 19 heures 56, l'équipage du Sergent-Chef COUZINET (2°Cl. LEMOINE, 2°Cl. FEROUILLAT, 2°Cl. VALIN) sortait de la Base.

Ils trouvèrent leurs confrères "civils" fort marris, car, malgré les vociférations du sergent chef CORNELISSEN arrivé en voisin (et en civil) sur les lieux, les pompiers d'incendie refusaient obstinément de se dégeler.

Quatre minutes plus tard arrivait le véhicule lourd d'extinction (VLE) type VMA 69 monté par l'Adjudant chef JECHOUX, l'Adjudant VAGINET, le 1° Classe LEVEAU, et le 2° Classe POLLET.



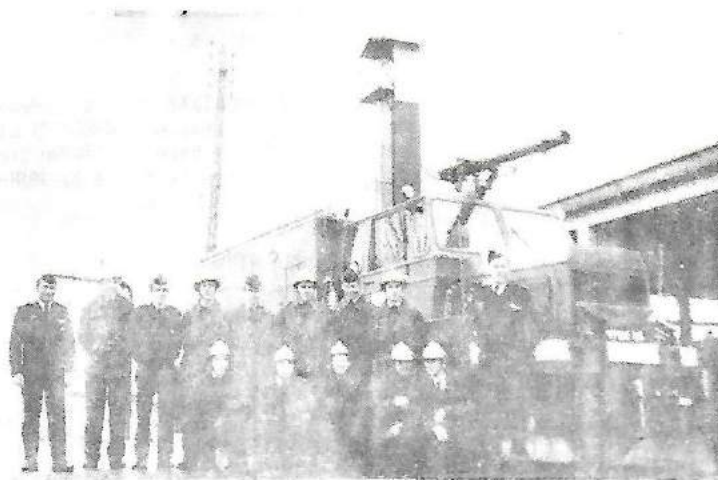
Ces deux véhicules, grâce à l'habileté de leurs équipages, réussissaient à se rendre maître du plus gros de l'incendie.

Ils étaient encore rejoints un peu plus tard par le VLE du Sergent HERNANDEZ (tiré de la douce quiétude de son foyer par la R 4 des MSP) avec les 2<sup>e</sup> Classe DU-CAMP, GAVERIAUX, JANURA, CAYET et SUBMONT.

Nous n'insisterons pas sur le travail de nos pompiers sur place. Ils n'aiment guère raconter ce qui passerait ailleurs pour des exercices de voltige, mais essayez donc de travailler avec une lance de 45 en équilibre sur un toit verglacé et vous comprendrez de quoi il s'agit!

A 22 heures 20 tout le monde était rentré. Chacun rendait compte à l'auto rité compétente : les pompiers trempés et transis à l'OPSNP, le sergent-chef CORNELISSEN, ses vêtements civils hors d'usage. à sa femme.

Les casse-croûtes et boissons chaudes servis par l'Ordinaire des Hommes du Rang furent les bienvenus. Remercions aussi au passage le C.L.A. qui a assuré les liaisons radio avec les VLE sur place. Enfin, à 23 heures 30, les VLE rincés, les lances "frigolées", la Base allégée de 28 200 litres d'eau, le calme revenait à la SSIS.



« Les héros de l'aventure »



Un homme se promène dans la rue, en secouant une passoire.  
Une personne étonnée lui demande "que faites vous"?

Et l'autre de répondre: "moi, je passe le temps"!



# THE NEW M.S.P

## TRIBUNE



### MSP ?... connaît pas

Ainsi que vous pouvez le constater, FLASH 103, toujours à la pointe de l'information, ouvre au jourd'hui une nouvelle chronique réservée aux M.S.P.

M.S.P. ? De quoi s'agit-il donc ?

Non, vous avez perdu, ce n'est pas le Métro Souterrain de Paris !

Il s'agit beaucoup plus simplement des Moyens de Sécurité et Protection, dont nous allons vous rappeler brièvement la composition et le rôle.

Les M.S.P. 20/103 constituent

un des moyens de la Base et sont articulés en trois unités :

- L'ESCADRON DE PROTECTION (EP) 21/103 dont les fiers Commandos veillent avec un soin jaloux sur votre sécurité... et sur celle des points sensibles de la Base;

Ils sont aidés en cela par les maîtres de chiens et leurs gentils toutous du cynogroupe.

- LA SECTION DE SECURITE NUCLEAIRE (SSN) 22/103 qui assure la sécurité de l'arme amie.

- LA SECTION DE SECURITE ENCENDIE ET SAUVETAGE (SSIS) 23/103 dont les pompiers sont toujours prêts à intervenir "au quart de tour" que ce soit en piste, sur les installations de la Base ou sur une ferme des environs ainsi que nous le relatons ci-dessous.

Voilà donc les M.S.P. "déshabillés" pour vous.

Et maintenant, le premier qui me demande ce que peut bien faire un détachement de la RATP sur une base FAS...

### La vie des MSP

Les M.S.P., ces derniers temps, ont vu des anciens partir et, par la suite de conséquence, l'arrivée de nouveaux éléments. Ce sont surtout l'Escadron de Protection (EP) 21.103 et la Section de Sécurité Incendie et Sauvetage (S.S.I.S. 23.103) qui ont été touchées par ces mouvements. A tout seigneur, tout honneur :

L'Adjudant Rémy CHARLET nous quitte après 26 ans de bons et loyaux services. Notre "sanglier des Ardennes" a commencé sa vie militaire dans le maquis ! Qui ne se souvient du massacre du Mont Perdu à Revin ? Lui, en tous cas !

Entré au service dans les Forces Françaises libres le 24 Avril 1944, il est affecté au 91ème Régiment d'Infanterie, puis passe à l'Armée de l'Air, à compter du 30 Septembre 1944.

Il y fait alors tous les métiers : Jugez en plutôt :

- secrétaire à l'Intendance Air de Paris 1, puis du Commissariat des Bases de Paris 2,
- Aide comptable au Commissariat des Bases de Chartres,
- Chef du Détachement de Gardiennage de Rocroi,
- Gérant d'ordinaire à OUED-HAMIMINE (Algérie),
- Fourrier au 1/12 puis chef du Magasin des Effets spéciaux de la 12.

On le retrouve ensuite à COLOMB-BECHAR, puis chef de la section



de Protection d'Etampes et enfin à CAMBRAI de nouveau, mais à l'Escadron de Protection qu'il ne quittera plus que pour jouir d'une retraite bien méritée.

Notons au passage que si "un bon soldat est allé au moins une fois en prison", un excellent soldat, tel l'Adjudant CHARLET, n'y est jamais allé.

Tous nos vœux de longue et heureuse retraite pour lui et de prompt rétablissement pour son épouse.

L'Adjudant-Chef RICHARD Daniel,

adjoint au chef de la S.S.I.S. 23.103 nous quitte aussi, mais pour d'autres raisons : arrivé jeune sergent-chef à Cambrai, le 1<sup>er</sup> Octobre 1965 ? Comme chef des Secours en piste, l'Adjudant-chef RICHARD a montré chez nous ce qu'est une carrière de sous-officier exemplaire. Sergent-chef le 1.4.65, six mois avant son arrivée, il passe rapidement son BS et est

nommé instructeur à la S.S.I.S.

Adjudant le 1.10.68, il préparé avec acharnement son cadre de maîtrise qu'il réussit 1er de son stage. Il est nommé Adjudant-Chef le 1<sup>er</sup> Février 1971.



Nous lui souhaitons de réussir aussi brillamment qu'à CAMBRAI dans ses nouvelles fonctions de chef de la SSIS de CHATEAUDUN.



Pour remplacer l'Adjudant-Chef RICHARD, la DPMAA, dans sa grande mansuétude, nous a envoyé l'Adjudant chef Gilbert JECHOUX, bien connu du rédacteur de ces lignes. Il nous vient du Pacifique, de



HAC exactement. Sa caractéristique principale : un nomade.

Ni DONALA, ni FORT-LAMY, ni HAC n'ont de secret pour lui... pas plus que Creil, accessoirement.

Nous pouvons vous garantir son efficacité : il en a fait la preuve quatorze jours très exactement après son arrivée à CAMBRAI lors d'un incendie à SAUCHY-LESTREE (voir notre compte rendu d'intervention par ailleurs).

Autre arrivée remarquable, celle du Lieutenant Michel BROISE le 11 Janvier 1972 à l'E.P.21/103.

Le Lieutenant BROISE nous arrive tout droit de l'Ecole Militaire de l'Air, après un début de carrière comme contrôleur d'opérations aériennes qui l'avait amené très au Nord de la France jusqu'à LYON BRON !



Pour se mettre dans l'ambiance il fait pour le moment, l'encadrement de la 72/02 !

Bienvenue et long séjour à CAMBRAI à nos nouveaux arrivés.

#### AUTRES ARRIVEES ET DEPARTS

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier, les MSP ont encore vu :

Partir : La classe 71/02

Arriver : Le caporal Michel FLORQUIN, le 2<sup>o</sup> Classe Jacques DEBISCHOP, Yves Gevaert, Bernard DEKERVERL, André DUGARDIN, Jean Marc ADAM, Serge POTTIER, Robert BERNARD, Philippe COUTURIER, Alain DALLE, Pierre CLARBECK, Bernard DUBOIS, Philippe DILLIES et Jean Claude POTTIER, dont plusieurs se sont déjà illustrés dans l'intervention incendie du 31 Janvier.

#### NOMINATIONS

Nous avons aussi fêté les nominations des sergents TREGUER, RAYBAUD, CIRIANI ; des caporaux-chefs TCHILINGUIRIAN LECOISSIER, DELBECQ, MESUROLLE, SAUVAGE et COCHET ; des caporaux JANEQUIN, DELECOLLE, DEVEURE, KACZMARECK et LEMAITRE;

des 1<sup>o</sup> Classes CHAUDRON, DELOUVY, DORCHIES, DUBOIS, DUFLOT, GUYOT, HIVET, LEFEBVRE et MACKE.

#### MARIAGES ET NAISSANCES

Le Lieutenant DOLEAC nous a fait l'heureuse surprise de nous annoncer son mariage avec Mademoiselle Michèle LEBOEUF. Que les jeunes époux trouvent ici l'expression de nos vœux de bonheur et de prospérité.

Flash 103 sera heureux de publier bientôt les naissances.

Enfin, nous saluons, avec la solennité qui convient, la naissance de :

Wilfried, le 29.01.72, chez le sergent-chef et Madame BOULET de la S.S.I.S.

Carole, le 26.01.72, chez le 2<sup>o</sup> Classe et Madame LESPAGNOL l'E.P.

#### DECORATIONS

Pour terminer, notons que l'ensemble des MSP vient d'être récompensé en bloc dans la personne de son chef, le Commandant Christian CHERPANTIER qui est nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Toutes nos félicitations associées.

Jean-Jacques SCRIBAN

.. DERNIERE MINUTE... DERNIERE MI

"MSP", le sympathique correspondant de "FLASH" aux MSP, nous signale que le Dimanche 5 Mars les pompiers de la SSIS 23.100 sont de nouveau sortis, sous les ordres du Sergent-Chef CORNELISSEN, pour effectuer une intervention incendie à PRONVILLE.

Voir le compte rendu détaillé dans notre prochain numéro.

DEVINETTE



Une femme veut se suicider aux Etats-Unis, pour cela elle monte au 50ème étage d'un gratte-ciel, et se jette par la fenêtre

Une personne la voit tomber, et prévient les pompiers. Trop tard, la femme est déjà écrasée au sol.

Les pompiers arrivent; et 5mn après ses cheveux tombent.

cheveux.

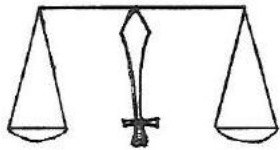
POURQUOI? Parce que Pétrole Hann ralentit la chute des



LAB. 103 À L'ÉCHÉANCE DES ÉVALUÉS...



Afin de lever le voile sur cette menace, il est demandé aux personnes participant à cette réunion élan destine et capables de plier le petit doigt de se faire connaître de toute urgence à la rédaction de Flash 103...



# LES PROPOS DE LA BALANCE

ce que vous devez savoir sur...



## Les Régimes Matrimoniaux

S'il est un domaine où il est indispensable de dénoncer les idées reçues c'est bien celui des régimes matrimoniaux. Beaucoup imaginent en effet que le contrat de mariage constitue un luxe réservé à une certaine catégorie de personnes fortunées et qu'il est inutile si l'un des époux ne possède pas avant le mariage une fortune personnelle. Nous verrons plus bas qu'au contraire, le contrat de mariage peut se révéler très utile dans le cadre des situations les plus courantes, en particulier pour les ménages qui ne vivent que du fruit de leur travail.

On peut très simplement définir le régime matrimonial comme l'ensemble des règles qui définissent d'une part la répartition des biens entre les époux et d'autre part les pouvoirs que ceux-ci peuvent avoir sur ces biens. Chaque ménage qui se crée a un régime matrimonial : si les futurs époux ne veulent pas passer de contrat de mariage la loi leur en impose un. C'est ce que l'on appelle le régime légal. Ainsi donc qu'il soit légal ou conventionnel, le régime légal traduira le "style" de chaque union et son utilité - se manifestera surtout le jour où l'un des époux décèdera ou lorsque le mariage sera dissout prématurément par divorce. Personne n'échappe donc au statut matrimonial ; il pourra sembler intéressant à certains d'améliorer ce que la loi a conçu comme un minimum ; un seul exemple permettra d'en montrer l'intérêt : en droit français la femme n'est pas héritière du mari, si celui-ci vient à décéder le premier les biens du mari vont aux enfants et il pourra être utile de prévoir dans le contrat de mariage des avantages particuliers au profit de l'épouse survivante.

On essaiera donc de montrer que les futurs époux peuvent ou bien choisir un régime totalement différent de celui imaginé par la loi ou bien conserver pour base le régime que la loi a prévu pour eux en y adjoignant quelques clauses qui l'améliorent et le personnalisent.

### I - LE REGIME LEGAL

Il est issu de la loi du 13 juillet 1965. Il s'agit du régime matrimonial de ceux qui n'ont pas passé de contrat de mariage. Le régime légal français est celui de la communauté réduite aux acquêts. Cette loi a été précédée d'une grande enquête qui avait pour but de déterminer le régime qui correspondrait le mieux à la volonté générale. Il est apparu que, comme les générations qui les avaient précédés, les Français étaient attachés à un régime communautaire, c'est à dire un régime conçu comme une association dont chaque époux retire le même avantage. Mais on a voulu en même temps remédier aux injustices qu'engendrait l'ancien régime légal français qui datait du Code Napoléon ; on lui reprochait en particulier de protéger mal les intérêts

des époux et en particulier de la femme. La majorité des Français consultés se sont donc prononcés pour ce régime de communauté réduite aux acquêts.

Sur le plan de la répartition des biens on va faire trois masses de biens : biens communs, biens propres du mari, biens propres de la femme. La loi donne les règles de répartition des biens du ménage : chaque époux conserve la propriété de ses biens propres c'est à dire ceux possédés par lui au jour du mariage et ceux qu'il pourra recueillir pendant le mariage par succession, donation ou legs.

*Exemples : le mari possédait les valeurs mobilières avant de se marier. A sa mort elles passeront à ses héritiers sans que le conjoint puisse s'y opposer.*

*la femme hérite pendant le mariage d'une maison de famille : celle-ci lui appartiendra en pleine propriété.*

Le reste va constituer ce que l'on appelle la Communauté qui ne sera composée que des acquêts, c'est à dire des biens acquis pendant le mariage par les époux du fait de leur travail.

*Exemple : deux époux décident d'acheter une maison. Cette maison sera la propriété commune du mari et de la femme.*

Sur ces biens, quels sont les pouvoirs des époux ? Le mari est-il toujours ce "chef de la communauté" tant décrié par certains groupes féministes ? Il faut reconnaître que cette vision ne correspond plus à la réalité. Chacun des époux administre ses biens personnels. Le mari administre les biens de la communauté mais il ne peut plus faire seul certains actes importants de la vie du ménage (donations, ventes, etc.)

### II - LES REGIMES CONVENTIONNELS

En dehors de ce minimum nous avons dit que les futurs époux avaient la faculté d'organiser librement leurs rapports pécuniaires. A ce stade ils devront choisir entre un régime dit "communautaire" et un régime dit "séparatiste" ce dernier type de régime suppose que les époux veuillent éviter l'amalgame des biens de l'un et de l'autre, chacun s'attribuant la propriété de ses propres biens : dans ce régime la masse des biens communs n'existe plus.

#### LES REGIMES COMMUNAUTAIRES

\* Le régime légal adopté par contrat de mariage.

Dans ce cas les époux vont adopter par contrat le régime légal mais ils pourront compléter les dispositions prévues par la loi en choisissant une ou plusieurs des clauses que nous expliquerons ci-après.

Cette formule présente de nombreux avantages en



particulier celui du coût de la rédaction du contrat de mariage. Le notaire en effet se contentera de reprendre les clauses types prévues par le code civil en précisant seulement les points sur lesquels les futurs époux auront voulu apporter des modifications. Nous donnons ici la liste des clauses les plus fréquemment utilisées :

- la clause de représentation mutuelle : chaque époux donne à l'autre pouvoir de gérer les biens de la communauté ;

- la clause dite de "main commune" : celle-ci a pour but de confier l'administration de la communauté aux deux époux ; c'est ainsi, par exemple, qu'on pourra prévoir que pour les actes importants de la vie d'un ménage la signature des deux époux sera nécessaire. C'est évidemment une possibilité qu'il faut manier avec beaucoup de précaution et le notaire sera toujours dans ce cas un précieux conseiller.

- la clause d'unité d'administration : celle-ci vise un résultat tout à fait opposé : on pourra prévoir que le mari recueillera tous les pouvoirs d'administration sur les biens du ménage, biens communs et biens propres. Il est évident que cette clause représente un recul par rapport aux souhaits du législateur de 1965 ; aussi pensons-nous que ne correspondant plus à la philosophie contemporaine, cette clause sera le plus souvent écartée.

- la clause de parts inégales : il a déjà été dit que notre droit ne considérerait pas comme héritier l'époux survivant au décès de son conjoint. Cette clause permet de corriger cet inconvénient. Il suffit de prévoir que certains biens ou tous les biens de la communauté appartiendront au survivant. On se persuadera de l'intérêt de cette disposition en sachant qu'elle présente l'avantage sur le plan fiscal de ne pas entraîner le paiement des droits de mutation.

\* La communauté universelle : dans ce régime tous les biens seront communs on supprime donc la catégorie des biens propres du régime légal. C'est un régime "ultra communautaire". Il n'est cependant pas à conseiller.

\* La communauté de meubles et d'acquêts : cela revient à adopter par contrat le régime qui était celui des époux mariés sans contrat avant 1965. Les critiques qui valaient à cette époque n'ont rien perdu de leur force en particulier les injustices auxquelles ce régime a donné naissance dans le passé notamment au regard du sort réservé aux biens mobiliers qui tombaient en communauté quelle que soit la date de leur acquisition.

## LES REGIMES SEPARATISTES

Le plus connu est le régime de la séparation de biens, dans lequel chacun des époux conserve la propriété et les pouvoirs sur ses biens personnels ; la participation aux charges du mariage étant établies selon les ressources de chaque époux. C'est le régime légal des pays anglo-saxons. Il consacre l'indépendance financière des époux, chacun payant les dettes qu'il a personnellement fait naître et recueillant les revenus de ses biens personnels. Ce régime peut cependant se révéler très dangereux pour la femme. En effet si celle-ci n'a aucune fortune personnelle et consacre toute son activité à l'entretien du ménage et à l'éducation des enfants elle ne pourra pas prétendre au jour de la dissolution à une part des biens recueillis par le mari qui, lui, aura bénéficié toute sa vie de salaires et revenus de toute nature. La femme est ainsi pénalisée puisqu'il n'est tenu aucun compte des économies qu'elle a contribué par son activité, à réaliser. C'est pour lutter contre cette injustice qu'on a créé le régime de la participation aux acquêts.

Il fonctionne pendant la vie des époux comme un régime séparatiste, chacun se constituant un patrimoine personnel ; mais au jour de la dissolution on va faire masse des deux patrimoines et répartir l'ensemble entre les époux. La liquidation du régime se réalise donc selon un mode communautaire. Le législateur avait fondé de grands espoirs dans ce nouveau type de convention matrimoniale mais les premiers sondages réalisés auprès des notaires ne paraissent pas traduire un particulier engouement.

De cette brève étude on retiendra surtout l'utilité du contrat de mariage ; précisons qu'il suffit avant la date du mariage de s'adresser à un notaire qui conseillera les futurs époux sur le choix le plus approprié à leur situation et surtout le plus conforme à leurs projets d'avenir. Les frais sont peu élevés : en l'absence d'apport le montant des droits et frais d'acte se situe entre 130 et 300 francs, ce qui est peu si l'on veut bien considérer que les avantages consentis dans un contrat de mariage ne sont pas traités comme donation et ne sont pas de ce fait soumis au paiement des droits de mutation. Il reste à indiquer que la loi de 1965 a ouvert aux époux la possibilité, après deux ans de fonctionnement, de modifier leur régime matrimonial dans l'intérêt de la famille. Souhaitons que cette faculté soit un argument propre à convaincre les indécis.



- H U M O U R -

Le juge au prévenu :

- Mais enfin pourquoi, avec votre intelligence et votre instruction, avez-vous escroqué des pauvres gens sans défense qui vous faisaient confiance ?

- Parce qu'avec les autres, ça ne marchait pas.

# CARNET

## NAISSANCES

01.01.72	est né	JEAN - PHILIPPE	chez le	CLC BLANGY Joël
02.01.72	est né	ROMAIN	chez le	SGC LIOT J.Pierre
03.01.72	est née	SOISIE	chez le	SGT METAY Bernard
04.01.72	est née	MARIE-HELENE	chez le	SGT THYLLIEZ J.Pierre
13.01.72	est né	JEAN - MARC	chez le	SGT LE MEUNIER Alain
13.01.72	est né	XAVIER	chez le	SGC LEFEVRE J.Marie
14.01.72	est né	RUDY	chez le	2°C1 LESAIN'T Michel
17.01.72	est née	LAURENCE	chez le	SGT GUINAUDAU Gérard
19.01.72	est né	FRANCOIS	chez le	SGC GAPSKI Richard
21.01.72	est né	BRUNO	chez le	SGT PENCRANE Gabriel
25.01.72	est née	SOPHIE	chez le	2°C1. BLANCKAERT Jean Luc
25.01.72	est né	GREGORY	chez le	SGC BAILLARD Louis
26.01.72	est née	CAROLE	chez le	2°C1. LESPAGNOL François
29.01.72	est né	WILFRIED	chez le	SGT BOULET Jean Marie
30.01.72	est né	JEAN FRANCOIS	chez le	SGT DEGARDIN Yves
31.01.72	est née	DELPHINE	chez le	SGT THIEULEUX Gérard
04.02.72	est né	LAURENT	chez le	SGC GARDET Pierre
07.02.72	est née	ANNE	chez le	LTT LE DOARE Roger
07.02.72	est né	LUDOVIC	chez le	2°C1. LINKE Jean Claude
09.02.72	est née	JOHANNE	chez le	SGT FONTAINE René
14.02.72	est né	SOPHIE	chez le	2°C1. ROSE Alain
14.02.72	est né	JEAN ALEXANDRE	chez le	SGT CUENCA DIAZ José
15.02.72	est née	ASTRID	chez le	SGT AUBERT Alain
19.02.72	est né	RICHARD	chez le	SGC MARLIERE André
20.02.72	est né	XAVIER	chez le	SGC POIGET Serge
21.02.72	est né	FRANCOIS	chez le	CNE BERDEAUX J.Pierre
24.02.72	est né	CEDRIC	chez le	SGC VERSTREPEN Francis
26.02.72	est né	ANDRE	chez le	SGC BUNHEUK Nordert
27.02.72	est né	GREGORY	chez le	SGT GABANOU Gustave
29.02.72	est né	LOIC	chez le	CNE POULIQUEN Guy
03.03.72	est né	OLIVIER	chez le	SGT MIREK Jacques
03.03.72	est né	LORAIN	chez le	CDT DELSOL Jean Claude
06.03.72	est née	LAETITIA	chez le	SGT GALOZZI Guy
07.03.72	est né	GREGORY	chez le	2°C1. PREVOST Alain
09.03.72	est né	PHILIPPE	chez le	SGT GRANGE Jean Paul
11.03.72	est né	SYLVAIN	chez l'	ADJ NEVEUX Jacques
13.03.72	est née	CATHY	chez le	SGC DUBOIS Jean Jacques
21.03.72	est née	SANDRINE	chez le	2°C1. DELVAL Jean Yves
23.03.72	est née	SOPHIE	chez le	SGC BARTHOULIN Alain
24.03.72	est né	LAURENT	chez le	2°C1. BRICOUT Serge
25.03.72	est né	FRANCK	chez le	SGC LEFOL Jean Pierre

## MARIAGES

Le 08.01.72	le	CLC DESSENI'S Patrick	a épousé	Melle PLOUCHART Marie Paule
Le 14.01.72	le	SGT CUENCADIAZ José	a épousé	Melle LAMBERT Marie Paul
Le 14.01.72	l'	ADT TAFANI Olivier	a épousé	Madame SCHEMBRI Louis
Le 29.01.72	le	SGT LEBORGNE Jean Claude	a épousé	Melle VANECKHOUTTE Marie José
Le 29.01.72	le	SGT BIRKE Walter	a épousé	Melle PRZYBYLA Rosine
Le 02.02.72	la	CA1 COURTY Emilie	a épousée	M. SABATTIER Francis
Le 05.02.72	le	SGT HOQUET Christian	a épousé	Melle CROQUET Annie
Le 05.02.72	le	SGT DUCHEMIN Jean Emmanuela	a épousé	Madame VASSEUR Michèle
Le 05.02.72	le	2°C1. LOUCHEUX Gilbert	a épousé	Melle MROZ Dorothee
Le 10.03.72	le	2°C1. MARTIN Claude	a épousé	Melle DUMONT Nadine

# Cadeaux de qualité

Ivoires, Faïences,  
Pierres dures, Porcelaines,  
Etains, Cuivres, Lustreries,  
Petits meubles, etc...

7, rue des Bouchers

**59-CAMBRAI**

Tél. 81.39.50



**t a b a c s**

**Journaux**

**louis Bourgain**



5 à 10 % de réduction  
sur: montres Kelton, Timex  
articles de fumeurs  
aux militaires et leur famille



rue Neuve

59 CAMBRAI

## Société Générale



La Banque de notre temps

2000 guichets à votre service  
en France

**Ses formules de prêts :** Personnels  
Immobiliers — Vacances

**Ses formules de dépôts :** jusqu'à 8,25 %

Renseignez-vous à :  
Société Générale  
9, rue du Général de Gaulle  
59-CAMBRAI

POUR LA SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE  
VOTRE INTÉRÊT  
EST CAPITAL

concessionnaire

BRITISH



LEYLAND

AUSTIN

MG

MORRIS

TRIUMPH

# Grands Garages du Beffroi



8, rue du 11 Novembre — Tél: 81.21.76 — 59-CAMBRAI

**Pierre Grimbert et fils**

Librairie  
Papeterie  
Stylos  
Jeux éducatifs

Remise de 10% au personnel de la base

7, RUE DES ROTISSEURS 59 CAMBRAI TEL. 81.36.51

Assurances

Crédit



**MICHEL**

**JEANNIN**



54, rue des Rôtisseurs  
Tél.: 81-43-10

59-CAMBRAI  
C.C.P. Lits 1784-20

## L'Opel Kadett Soleil: pour 750F de moins

11.610F\* au lieu de 12.360F

7 équipements en plus :

Auto-radio, antenne  
électrique,  
longues portées,  
enjolveurs  
de roues, levier  
de vitesses sport,  
montre,  
allume-cigarette.



\* TVAC + frais de transport et de mise à disposition.

Exposition - Essais

**Auto - Vente S.A.**



concessionnaire OPEL™



132. Boulevard Faïdherbe — 59-CAMBRAI — Tél 81-57-05

optique - lunetterie



**B. DUEZ**



Opticien agréé Sécurité Sociale n°563



R.C. Cambrai 61 A 252 — 7, rue Neuve 59-CAMBRAI Tel 8142 29